

NOUVEAU
JOURNAL
HELVÉTIQUE,
O U
ANNALES; LITTÉRAIRES
ET POLITIQUES

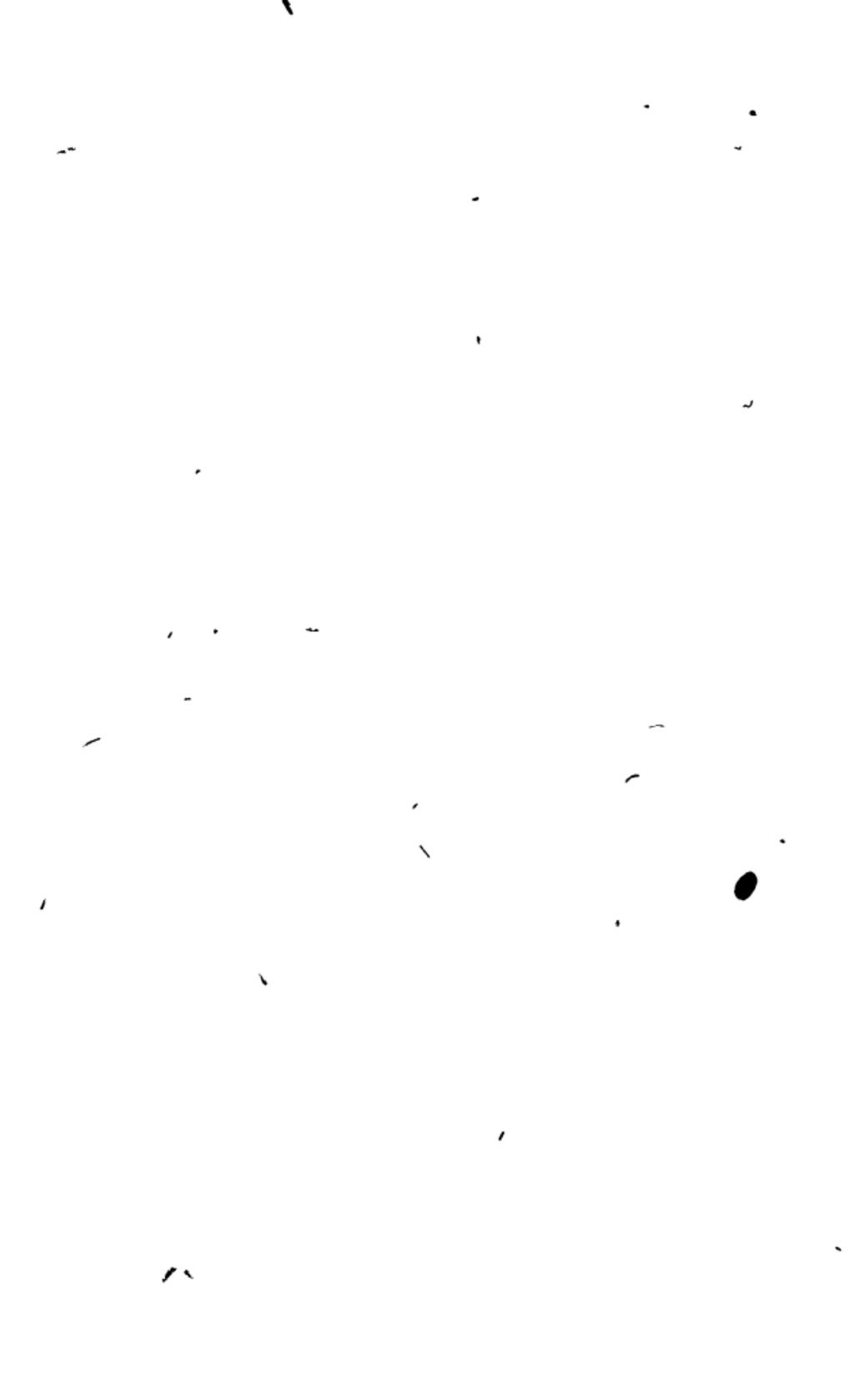
DE l'Europe, & principalement de la Suisse,

DEDIÉ AU ROI.

— — — — —
OCTOBRE 1776.
— — — — —



A NEUCHÂTEL;
De l'imprim. de la Société Typographique.





NOUVEAU JOURNAL
HELVÉTIQUE.



PREMIERE PARTIE.
ANNALES LITTÉRAIRES
DE LA SUISSE.

I. *Eloge historique de M. SEIGNEUX DE*^{Gabriel}
CORREYON, membre correspondant de
l'illustre société d'Angleterre pour l'avan-
cement de la doctrine chrétienne, & associé
étranger de l'académie des belles-lettres de
Marseille.

L'ÉLOGE des hommes qui se sont distingués dans la société, devrait nous peindre leur caractère & leurs vertus. Ce doit être le but de ceux qui les entreprennent ; mais malheureusement on veut grossir une brochure, & on la charge de traits étrangers au sujet ; au lieu de nous représenter l'objet au naturel, on obscurcit le tableau, en le

surchargeant d'ombres & de teintes qui le défigurent. Evitons ce défaut dans celui que nous allons tracer ; ce n'est point un conquérant, un héros, un prince, dont il s'agit ; mais un particulier sage, savant, modeste, aimable, qui, dans une vie privée, ennemi du faste & de la grandeur, fut être l'ami de tous les hommes, & déployer à leurs yeux des vertus estimables, des connaissances, du savoir & un mérite qui l'égalé à tout ce qu'il y a de grand.

M. de Seigneux, issu d'une famille noble & ancienne, autrefois alliée aux maisons apanagées des comtes de Gruyères, Romont, & Rue ; a soutenu l'état de sa naissance par les vertus & les qualités qui l'ont fait briller parmi nous. Une branche de cette famille vint s'établir à Lausanne long-tems avant la réformation ; & nous voyons dans les registres de la ville, qu'elle en a toujours occupé les premiers emplois avec distinction, & avec zèle pour le bien public. L'an 1517, Louis de Seigneux, bourguemaître, chargé de complimenter le duc de Savoie, Charles III, à son passage à Lausanne, lui présenta les clefs de la ville en lui disant : " Je vous offre les clefs de notre ville, non pas pour y commander, mais pour que vous y dormiez en sûreté. ", Cette famille n'a point dégénéré parmi nous. Riche autrefois par les terres

considérables qu'elle possédait, comme Vevy, la Tour-de-Peil, Vufflens, Denens, &c. elle s'est soutenue de pere en fils, en ne donnant que des exemples de vertu, de probité, de modestie, & de fermeté. On me pardonnera cette petite digression en faveur d'une famille respectable & généralement honorée. On attend toujours quelque chose de plus d'une personne bien née, & j'ose dire qu'on ne fera pas trompé.

M. de Seigneux naquit l'an 1695. M. son pere, ^(Jean Louis) grand-juge de Laufanne, ayant senti par lui-même tout le prix d'une bonne éducation, ne négligea rien pour se reproduire dans ses enfans. Homme éclairé, sage & prudent, il profita des connaissances qu'il avait acquises dans ses études & dans ses voyages, pour diriger celle de ses fils; il les confia à des maîtres habiles, qui sous ses yeux leur enseignèrent les belles-lettres, la rhétorique & l'histoire.

Parvenus à cet âge où les talens se déploient, M. leur pere ne voulant point gêner leur inclination, les laissa libres sur le choix du genre de vie qu'ils voulaient embrasser. M. de Correvon, aimant l'étude par goût, s'y voua tout entier: il eut le bonheur de faire un cours de philosophie sous le fameux M. de Crouzas, professeur de notre académie; il alla ensuite à Geneve, où il étudia la

théologie avec succès sous MM. Pictet, Alphonse Turretin, & Antoine Léger, célèbres professeurs qui faisaient alors l'ornement de l'église. C'est après avoir soutenu des thèses publiques sous les yeux de ces grands maîtres, qu'il quitta Genève, emportant avec lui des témoignages honorables & flatteurs de sa capacité.

Il revint à Lausanne, sa patrie; plus il avait acquis, plus il sentait ce qu'il lui manquait encore. Enrichi déjà de plusieurs connaissances qu'il devait autant à son application qu'à ce tact délicat & juste qu'il a conservé toute sa vie, il voulut profiter de la circonstance heureuse qui se présentait naturellement de faire un cours de droit naturel sous le célèbre professeur M. de Barbeirac. Il en fit deux complets; le premier avec MM. les comtes Hohlenoo, & le second avec M. de Lois de Bochat, son intime ami, qui fut dans la suite le successeur de M. Barbeirac.

Le goût & le travail de M. de Seigneux lui firent faire assez de progrès pour l'égaliser à ses maîtres. Animé par ses succès & les connaissances qu'il acquérait, destiné d'ailleurs aux emplois de la magistrature, il crut devoir s'attacher à la jurisprudence. M. Julien, avocat renommé au parlement de Grenoble, s'étant retiré à Genève, homme distingué par ses talens & ses lumières, n'é-

chappa pas à la sagacité de M. de Seigneux. Impatient d'être disciple d'un si grand maître, il retourne à Geneve étudier sous lui le droit civil. Cette étude abstraite, longue & tortueuse par la grande variété des loix & coutumes de chaque pays, ne rebuta point M. de Seigneux. Pour s'y perfectionner encore plus, il fut à Bâle étudier le droit féodal & criminel sous M. Battier, très-habile professeur dans ce genre. Après avoir travaillé sous d'aussi grands maîtres, on ne sera pas surpris du grade de licencié en droit, qu'il obtint. Son application & les theses publiques qu'il soutint avec l'approbation générale, lui méritèrent cet avantage. Orné de toutes les connaissances qu'on peut desirer, M. de Seigneux rejoignit ses parens. M. son pere ne tarda pas à s'appercevoir que son fils avait employé son tems avantageusement; il regretta seulement de voir tant de talens exposés sur un si petit théâtre. Ses ancêtres ayant toujours occupé les premiers emplois, il crut faire son devoir envers la patrie, en lui offrant son fils, & il ne se trompa pas. Il lui remit en conséquence la charge de châtelain de chapitre, qu'il a deservie avec honneur, ayant donné en diverses occasions des preuves de sa capacité. Tel était M. de Seigneux, l'an 1723: c'est alors qu'ambitionnant d'acquérir de nouvelles

connaissances, il proposa à M. son-pere de lui permettre de voyager. Il partit en effet avec M. le baron de Bercher, son oncle maternel, & son parent M. de Seigneux, que nous avons vu bourguemaître de Lausanne depuis 1733 jusqu'en 1766. Nos voyageurs, amis & parens, parcoururent en philosophes les provinces méridionales de France. Tout ce que ces riches contrées offrent de curieux & d'intéressant, n'échappa point à M. de Seigneux. Sa politesse, son aménité, sa douceur, une conversation aisée, éclairée, lui procurèrent des amis dans toutes les villes où il séjourna. A Marseille il se lia avec M. de la Visclède, secretaire perpétuel de l'académie qui venait de s'y former. Celui-ci appréciant le mérite de M. de Seigneux, crut faire honneur à son corps de le présenter pour en être reçu membre. Il le fut en effet quelques années après, par un brevet honorable qui l'associait comme membre étranger correspondant.

M. de Seigneux, rappelé dans sa patrie par son emploi, parut avec de nouvelles connaissances & un air noble & aisé, qui attirait sur lui les yeux de ses concitoyens. On desirait de le voir siéger dans les conseils, & il y fut admis en 1723 avec grande supériorité de suffrages. Il répondit bientôt à l'idée avantageuse qu'il avait donnée de ses

talens dans l'affaire délicate & épineuse du major Davel, dont il fut à peu près seul chargé : ce qui lui valut non seulement l'approbation du seigneur baillif, mais aussi celle de notre gracieux Souverain ; ayant déployé à ce sujet toute la sagesse, la circonspection & la fermeté qu'on pouvait attendre d'un vieux magistrat consommé dans les affaires.

Peu de tems après, M. de Bochat, son intime ami, lui proposa de l'accompagner en Hollande. Il se rendit à son instance ; ils passèrent par la Flandre, en recherchant tous les savans & gens de lettres qui avaient quelque célébrité.

La princesse de Nassau, mere du défunt stathouder, à qui M. de Seigneux eut l'honneur d'être présenté, crut voir en lui un sujet qu'elle devait placer auprès du prince son fils. Elle lui fit proposer de s'attacher à sa personne avec des appointemens honnêtes & le titre de conseiller privé. M. de Seigneux, flatté de l'attention & de la préférence qu'on avait pour un étranger comme lui, ne voulant d'ailleurs pas s'engager sans le consentement de M. son pere, lui en demanda son avis. L'état de la maison de Nassau était alors si précaire, que M. de Seigneux pere, n'envisageant aucun avantage pour M. son fils, lui conseilla de refuser les offres qu'on lui faisait. Il resta quelque tems encore

à la Haye, & se rendit de là à Paris, où il fut arrêté par une maladie fâcheuse, qui heureusement ne fut pas longue, & lui permit pendant un séjour de cinq à six mois de faire un cours d'anatomie sous M. Dernouez. Le tems qu'il donnait à cette science, ne l'empêcha pas de fréquenter la bonne compagnie, & de faire des connaissances utiles & agréables. Ceux des hommes savans & célèbres avec qui il se lia, lui ont témoigné pendant toute leur vie le cas qu'ils faisaient de son mérite. Il a laissé à sa famille la correspondance qu'il a soutenue avec eux, en six volumes de lettres originales en manuscrit, remplies de faits & d'anecdotes aussi intéressantes qu'instructives sur toutes sortes de sujets.

Enrichi des diverses connaissances qu'il avait puisées dans l'étranger, & semblable à l'abeille qui fait choisir le suc des meilleurs fleurs, M. de Seigneux vint déposer dans sa patrie les trésors qu'il avait amassés. Il les répandait avec plaisir, mais sans ostentation. Personne ne savait mieux que lui ménager l'amour-propre; il enseignait, sans qu'on s'en apperçût, les choses qu'il savait le mieux. Il les présentait avec une modestie & une douceur qui faisait deviner le savant, sans jamais blesser personne.

Quelques années après son retour, son cœur sensible fut vivement affecté par la perte qu'il

fit de M. son pere¹⁷⁷⁴, magistrat respectable par ses lumieres, integre, & chéri des petits & des grands. Cette mort prématurée lui fit penser à se donner une compagne. Connaisseur du vrai mérite, M. de Seigneux s'attachâ à Mlle. Loïs de Correvon ; ce choix fut généralement applaudi : la douceur, l'honnêteté, la candeur, la piété, une politesse aisée, naturelle, un cœur droit, une charité exemplaire, un esprit juste & délicat formaient le caractère de cette dame ; cet assemblage précieux de vertu était un gage assuré de leur union. Jamais il n'y en eut de plus douce & de plus satisfaisante ; les deux cœurs réunis jouissaient du vrai bonheur ; l'amour & l'amitié soutenus par un mérite réciproque, & une gaieté naturelle qui savait se répandre sur tout, leur ont fait passer une vie délicieuse souvent enviée, mais jamais mieux sentie que par ce couple heureux. Examinons à présent M. de Seigneux comme magistrat.

Zélé pour l'intérêt public, il s'appliqua de bonne heure à le connaître & à le faire valoir ; personne n'était plus au fait que lui de ses droits & de ses privilèges. Jaloux quand on les attaquait, il avait l'art de les présenter avec une noble assurance, & une éloquence si douce & si persuasive qu'il rangeait tout le monde à son avis. Ami du peuple

protecteur du pauvre , il recherchait avec empressement tout ce qui pouvait le soulager. La société charitable dont il était président, & où l'on élève dans les arts & les métiers les jeunes gens qui sont dans l'indigence, mérita tous ses soins. M. son pere en fut l'instituteur. Cet établissement avantageux , qui est une pépinière d'artistes en tout genre, & même de cultivateurs , a répondu avec succès aux vues patriotiques & bienfaitantes des personnes qui la dirigent encore. La société d'Angleterre en ayant eu connaissance & voulant encourager les personnes sages & pieuses qui y versaient leurs bienfaits, envoya un diplôme d'association & de membre de cette illustre compagnie à M. de Seigneux , qui en reconnaissance témoigna à ses bienfaiteurs par quelques ouvrages qui ont paru dans le journal helvétique, qu'il méritait autant par ses connaissances , que par sa piété & sa religion, le choix flatteur qu'ils avaient fait de lui.

Versé & rompu aux affaires , il était chargé de toutes celles qui étaient épineuses & délicates ; divers mémoires couchés dans les registres de la ville, déposent en faveur de son activité, de son zèle & de son savoir ; toujours doux, humble, affable, il tendait une main secourable aux malheureux & à l'opprimé. Quand il parlait en public, c'était avec noblesse : le seul reproche qu'on pût

lui faire , c'est de vouloir répandre un trop grand jour sur les matieres qu'il traitait : ce qui le rendait souvent prolix , quoiqu'on l'écoutât toujours avec plaisir. Ses qualités éminentes lui valurent par la suite l'emploi de bourfier ou trésorier de la ville ; & sur la fin de sa vie , celui de banneret , distingués l'un & l'autre dans le public.

On fera sans doute étonné que cet homme admirable , qui paraissait consacrer tout son tems aux grandes affaires , fût cependant en trouver qu'il donnait aux muses , à la philosophie , à la théologie , & à la religion. Il possédait plusieurs langues : le latin , l'allemand , l'anglais , l'italien lui étaient familiers ; il écrivait avec élégance & délicatesse ; divers ouvrages qu'il a traduits , lui ont valu des témoignages honorables de tous les savans , entr'autres celui d'Adisson , qu'il a rendu lumineux par la grande abondance de notes curieuses & instructives dont il l'a orné. Poete sans prétention , sa muse badine & sérieuse , facile & légère , s'égayait sur toutes sortes de sujets. La plupart de ses poésies sont pleines de ce sel délicat dont il assaisonnait si bien ses discours ordinaires ; c'était presque toujours des enfans du moment , qui plaisaient , & contribuaient à l'enjouement des sociétés où il les présentait. On ne saurait ranger sous cette classe l'ode sur le tombeau

de Nahl, & celle sur la paix : morceaux que peuvent envier les meilleurs poètes. La musique & la peinture ne lui étaient point étrangères : il cultivait l'une & l'autre, plus en amateur qu'en maître ; c'était une récréation dans ses momens de loisir. L'agriculture l'occupait en philosophe ; il fouillait la terre pour en connaître les trésors, & approprier à chaque sol le genre de plantes qui lui convenait ; amateur des fleurs, il les cultivait par goût & avec délice : la reproduction, la variété des couleurs & leur beauté, attiraient toute son attention. Il voyait par-tout la main bienfaisante qui les lui donnait, il en adorait l'auteur & le bénissait.

Un tems si bien employé devait nécessairement influer beaucoup sur le physique & sur le moral de cet excellent homme ; sa grande activité lui avait assuré une santé robuste jusqu'à l'âge de soixante-dix ans, qu'il fut attaqué d'une fausse apoplexie qui obscurcit pendant quelque tems ses idées & sa mémoire, dont il se remit cependant assez bien pour reprendre ses occupations ordinaires. Sans aucune infirmité quelconque, il a joui encore près de trois ans d'une santé parfaite. Il devait tous ces avantages à la régularité de sa vie & de ses mœurs. Quant au moral j'en appelle à sa vie : quel homme a fait plus de bien que lui ? Il se reprochait, comme Titus, tous les

jours où il n'en avait pas pu faire , ce qui était très-rare. Dans son domestique quelle bonté ! quelle douceur ! dans sa famille quelle tendresse ! Suivons encore cet homme aimable dans sa vie privée : sa maison était toujours agréable pour tout le monde ; une conversation enjouée , instructive , en bannissait l'ennui. Il parlait de tout avec connaissance & avec grâce. Avec les enfans il était enfant , il avait l'art de leur communiquer des idées , ils instruisait les ignorans sans qu'ils s'en aperçussent , les savans même trouvaient quelque chose à apprendre de lui. Attaché par étude & par raison à sa religion , il la pratiquait avec sentiment ; il faisait plus , il voulait que toute sa maison en fût pénétrée & persuadée comme lui ; semblable aux anciens patriarches , il appelait le soir ses domestiques , leur faisait une lecture pieuse & édifiante par les réflexions dont il l'accompagnait , priait avec eux , leur donnait des conseils , & les renvoyait ainsi tous les soirs édifiés & sincères admirateurs des vertus & des bienfaits d'un ami plutôt que d'un maître. Voilà l'esquisse du tableau fidèle des vertus & du mérite de M. de Seigneux de Correvon , que la mort nous a enlevé à la fin de l'année dernière , & dont nous pleurons sincèrement la perte. Quel plus bel exemple pourrions-nous offrir à l'humana-

nité? C'est un modele pour sa famille & pour tous ceux qui aspirent au bien. Heureux ceux qui l'imiteront! Leur fin sera égale à la sienne: il s'est endormi, & nous a quittés, sans donner aucun signe de douleur. Quelle vie! quelle mort!

II. *Description abrégée des Salines du gouvernement d'Aigle, mise au jour par ordre souverain, par M. DE HALLER, seigneur de Goumoëns-le-Jux, président de la société royale de Göttingue, &c. &c. Traduite par feu M. DE LEUZE. Yverdon, de l'imprimerie de la société littéraire & typographique, 1776, in-12.*

LES salines de la république de Berne méritaient d'être décrites, parce qu'elles ont plusieurs choses qui ne se rencontrent point dans celles des autres pays. D'un côté, on ne voit nulle part la structure intérieure d'une montagne, anatomisée, pour ainsi dire, plus clairement. D'un autre côté, on n'a entrepris dans aucun lieu des ouvrages aussi immenses, pour suppléer à la parcimonie de la nature. Nous ne pouvions attendre de personne une description aussi exacte que d'un savant illustre, observateur toujours habile, qui a été à portée de s'instruire pendant les six années qu'il a été baillif de ces lieux & directeur

directeur de ces salines. L'ouvrage a paru en allemand il y a plusieurs années, & cette traduction a été laissée par feu M. de Leuze; & publiée après sa mort. S'il l'eût donnée lui-même au public; il aurait sans doute retouché le style, qui est quelquefois incorrect, & qui souvent se ressent de la gêne d'une traduction servile. Le style de l'original est, comme celui qui sort de la plume facile de l'auteur, pur, coulant & concis.

Cette description est divisée en sept chapitres. Dans le premier, on parle en général des sources salées de ces contrées curieuses par tant d'endroits. Dans le second, de la source du Bex-vieux; de la source de Panex dans le troisième; de la source de dessous Chamofaire dans le quatrième. Voilà les principales sources qui fournissent le sel. On décrit après cela dans le cinquième chapitre les canaux de conduite de ces eaux. Dans le sixième, les bâtimens de graduation. Dans le septième, on expose comment on cuit cette eau pour faire crySTALLIFER le sel. Enfin, le huitième renferme des observations exactes sur les forêts & les bois qui sont à portée de ces salines: En traitant de ces divers objets, le célèbre auteur joint des observations, des vues nouvelles, des réflexions qui sont propres à instruire ceux même qui ne sont pas à portée de visiter ces lieux si singuliers.

Nous nous bornerons à extraire du chapitre second ce qui peut servir à donner une idée de la source principale, qui est celle du Bex-vieux.

Cette source s'écoulait encore en 1684 au haut de la montagne, au côté septentrional du torrent de la Grione. Aujourd'hui elle sort dans le sein de la montagne à plus de 420 pieds plus bas. C'est tout à la fois l'ouvrage de la nature & de l'art. Insensiblement elle s'abaissait; & par des boyaux dont on a en quelque sorte criblé la montagne, on l'a percée plus bas.

Afin de comprendre ce phénomène singulier, il faut décrire en peu de mots cette montagne extraordinaire. Son écorce extérieure, sous la terre végétale, est de gyps. Le corps de la montagne est d'une pierre de grès gris, dur, compacte, entre-mêlé de paillettes talqueuses, de pièces de spath, & souvent aussi de molécules de sel. Il retient l'eau salée, qui ne peut le pénétrer. Quoique formé de couches, il est sans cavernes. Au-dedans de cette masse, qui s'étend fort loin aux environs, est un noyau d'une pierre d'une tout autre nature. Celle-ci est limoneuse ou schisteuse, bleue, dure, feuilletée, qui se durcit à l'air. Cette pierre est percée de trous & de fissures sans nombre, que l'eau traverse en se filtrant; l'eau salée en fuite

de toutes parts. On conjecture que ce noyau a à peu près la figuré d'un cône renversé, ou d'un cône tronqué, d'environ cent cinquante pieds de diamètre. C'est pour celz que les galeries qui y aboutissent, faites en différens tems, sont plus longues à mesure qu'elles sont plus basses. Dès qu'on place une nouvelle galerie, ou boyau, dans le roc gris & qu'elle parvient au noyau plus bas, l'eau salée sort avec plus d'abondance de cette pierre bleuâtre, comme d'un tonneau, & après un certain tems l'écoulement devient comme auparavant. Il paraît donc que la source salée entre par le haut dans ce noyau, qui la retient par le moyen du roc gris, qui lui sert d'enveloppe & de vase. On a percé toute la montagne jusqu'au noyau dix fois, en différens tems, & toujours plus bas par des boyaux ou par des galeries plus profondes & plus longues.

M. de Haller croit que la vraie source est éloignée & que le canal par où elle passe est fort étroit, puisqu'elle emploie quelques semaines à parvenir dans le limon bleu ou le noyau. Il en juge par l'intervalle qui s'écoule depuis la fonte des neiges jusques au tems où la quantité d'eau croît à l'issue. Au-dessus de la montagne, en tirant à l'ouest, est un petit marécage : l'auteur pense que par-dessous il y a aussi une mine de sel. Lorsque l'eau

de ces petites sources qui forment le marais parviennent ou qu'on les conduit dans la montagne & qu'elles pénètrent le noyau, alors la source augmente & rend plus de sel.

Outre toutes ces galeries & ces boyaux, la montagne a été percée, excavée par différens ouvrages immenses, entrepris dans différentes vues.

M. de Beust, gentilhomme Allemand, de 1730 à 1740, fit creuser à peu de distance du noyau une bure profonde, qu'on a appelée *fosse de la Providence*, pour parvenir au noyau par de courtes galeries. Le fond est un puits d'où l'on enleve l'eau par une pompe & un rouage. Le puits est de soixante & trois pieds de profondeur & de treize pieds au-dessous de l'issue actuelle de la source. La roue a sa chambre taillée dans le roc, & un canal conduit depuis le dehors de la montagne sur cette roue un filet d'eau à la profondeur de 368 pieds.

Pour amasser & garder l'eau dans l'intérieur de la montagne en réserve, en cas de quelque dérangement dans les machines & les ouvrages, on a creusé dans le roc un réservoir qui peut contenir cinquante mille pieds cubes d'eau, & un autre plus petit, pour contenir l'eau d'une petite source soufrée, qui tient quinze mille pieds cubes.

Pour parvenir à ces souterrains immenses,

dont nous n'exposons qu'une petite partie, il y a un escalier de quatre cents cinquante marches taillées dans le roc, qui aboutissent à une longue galerie. On peut entrer dans la montagne par le bas & sortir au haut vers l'issue de l'ancienne source. Une galerie longue & droite va du côté occidental à la chambre de la roue, & conduit au grand escalier, aux réservoirs, & à toutes les sources. Cette galerie passe par-dessous le lit de la Grione, dont le roc gris la garantit. Une autre galerie traverse le noyau de la montagne & a été poussée au-delà du côté du sud-est.

Les fouterreins de Wielisca occupent un terrain sans doute beaucoup plus étendu, jusques près de Bochnia, mais ils ne sont pas plus nombreux. Là on a forti du sel gemme en roc de toutes les excavations; ici, un roc gris toujours inutile.

La plus grande source attaquée, déplacée par des travaux innombrables, sort à présent du noyau cinquante pieds plus bas que la fosse de la Providence; elle est conduite hors de la montagne par des tuyaux qui forment encore, jusqu'aux lieux où on cuit l'eau salée, un objet de dépense & d'entretien prodigieux. Elle donne environ deux cents livres d'eau salée, dans 15 minutes, la livre de 18 onces. Elle contient environ onze & demi pour cent de sel. Il y a diverses autres

sources dispersées, qu'on rassemble avec soin.

On a acquis, par tant de travaux & de dépenses, tout le sel qui a été fabriqué au-delà de ce que pouvait fournir la source, telle qu'elle était au haut de la montagne; & si cette quantité de sel n'approche pas des débours de l'état, il a retiré deux avantages que la sagesse a su apprécier: l'un, de gagner pour le pays la somme qui aurait été exportée pour l'achat de la même quantité de sel au-dehors; l'autre, de faire circuler dans les mains des sujets tout l'argent sorti de ses coffres pour ces dépenses.

III. *Philanthropische Aufsichten lehrreicher Junglinge, &c.* c'est-à-dire, vues sur l'amour de l'humanité, présentées à la jeunesse qui pense & qui sent, par des jeunes gens honnêtes. Par M. ISAC ISELIN. À Bâle, chez Schweighæuser, 1775.

APPRENDRE aux jeunes gens à distinguer les plaisirs de l'ame de ceux des sens, est assurément une tâche digne d'un philosophe. Leur apprendre à préférer constamment les premiers aux autres, ferait atteindre le plus noble but de l'instruction, sur-tout en mettant les préceptes dans la bouche d'une jeunesse vertueuse, en qui leurs semblables ont une confiance particulière. Voyons ce que M. I.

doit se promettre d'une si belle méthode. Il débute par établir la différence qu'il y a entre les sensations & les fonctions de l'homme & des animaux. L'un peut choisir entre différentes sensations celle dont il veut se faire une douce & sage habitude. Deux sortes de plaisir. Celui des sens, qu'il a de commun avec les animaux ; & celui de participation ou de communication, que ces derniers ne connaissent pas, & que M. I. croit plus actif & plus grand que l'autre. Avant d'aller plus loin, qu'il nous soit permis de faire quelques questions à l'auteur. Comment, par exemple, l'homme s'y prend-il pour choisir une sensation ? Ce qu'il dit du plaisir de communication l'entend-il du physique aussi bien que du moral ? Le plaisir qu'un malade ressent lorsqu'une vive douleur s'affouplit tout-à-coup, celui qu'un homme qui a été le jouet des vagues, éprouve lorsqu'il est jeté sur une côte qu'il connaît, & où il espère de trouver du secours, ces plaisirs se communiquent-ils ? Y en a-t-il plus à raconter, qu'à faire une belle action ? A la faire en secret qu'en présence de témoins ? L'approbation de la conscience est-elle moins satisfaisante que les applaudissemens d'une assemblée ? Celui qui a dit, *conscia mens recti fama mendacia ridet*, a-t-il dit une platitude, une sottise ? Nous admettons que l'instinct de sociabilité est un

attribut de la nature humaine ; mais il est fondé sur l'amour individuel. L'homme n'est point un être solitaire ; mais en desirant la société , il doit avoir un besoin essentiel d'y vivre. Il doit être homme avant d'être une créature sociable. M. I. fait-il évidemment ce qui se passe dans les animaux , ce qu'ils peuvent & ne peuvent pas ? La perdrix , le coq font-ils sans plaisir , lorsque l'une veille au bien-être de sa postérité , & que l'autre appelle ses compagnes pour partager avec lui la nourriture qu'il vient de trouver ? Est-ce sans un sentiment agréable que le serin gaffe sa femelle pendant l'incubation ? Enfin , M. I. ne s'est-il pas laissé un peu trop entraîner au torrent de ses idées ? Il parle ensuite des avantages inappréciables & de l'énergie de l'amour dans la cité sainte. La sainteté est , selon lui , le seul état de l'homme où chacun de ses instincts ait une force & une activité convenables , comme la vertu est l'application de l'entendement à soutenir l'équilibre & l'harmonie entre ces instincts. De là , il passe à des considérations sur l'éternité , sur l'éducation. Il trace les caractères de quatre jeunes hommes honnêtes , & donne un plan d'institution qu'ils paraissent avoir esquissé eux-mêmes , &c. &c.





SECONDE PARTIE.
NOUVELLES LITTÉRAIRES
DE L'EUROPE.

- I. *Principes de la législation universelle. A Amsterdam, 1776, chez Marc-Michel Rey. 2 vol. in-8°. Avec cette épigraphe : Nos legem bonam a mala nulla alia nisi naturæ norma dividere possumus ; hæc autem in opinione existimare, non in natura posita, dementis est. Cic. de Leg. l. 1, n. 44.*

IL est en philosophie, un axiome qui aurait dû servir de base à toutes les loix sociales & civiles ; c'est que l'ignorance est le principe nécessaire de tous les maux qui affligent la société, comme la connaissance de l'ordre est au contraire la source naturelle de tous les biens dont nous pouvons jouir sur la terre ; mais tous les législateurs n'ont pas été philosophes. Les uns, par respect pour des usages anciens, ou sur la réputation de sagesse de quelques peuples, se sont contentés d'adopter celles de leurs loix qui paraissaient les plus analogues au génie national & aux cou-

tumes déjà établies parmi les peuples qu'ils voulaient gouverner ; les autres ne se sont point assez appliqués à connaître le véritable point qui sépare la vérité de l'erreur ; tous se sont jetés dans le vague des spéculations ; & au lieu d'apprendre la science du gouvernement , ils n'ont établi que des erreurs , ou tout au plus des opinions. Toute législation doit être fondée sur les rapports de l'homme avec la nature & avec la société ; mais sa perfection ne peut être que le fruit des progrès de la raison , du tems & de l'application ; ainsi ce ne sera qu'à mesure que le genre humain acquerra de nouvelles lumières , qu'on pourra perfectionner la science du gouvernement. L'auteur de l'ouvrage que nous annonçons semble avoir senti cette vérité. Ce n'est point un traité de législation qu'il a prétendu faire ; c'est un ouvrage " qui doit manquer , comme il le dit lui-même , d'une certaine proportion entre ses parties , dont quelques-unes paraîtront trop nourries , pendant que les autres auront un air décharné. „ Nous n'examinerons point si cet aveu est fondé , où s'il n'est que l'effet de la modestie de l'auteur ; nous nous contenterons de faire connaître la distribution de ses principes.

Dans le premier volume divisé en cinq livres , il traite des rapports de l'homme avec la nature ; de ceux de l'homme avec la socié-

té ; de la propriété & de la liberté , des biens & des richesses , de la subordination dans la société.

Le premier de ces objets est purement physique ; c'est un coup-d'œil assez étendu sur la nature & sur l'influence des êtres physiques sur l'état de l'homme. Le second fixe spéculativement l'époque des sociétés primitives , & donne des détails sur leurs accroissemens. C'est dans ces détails que l'auteur parle de l'état de nature , & qu'il combat l'opinion de certains philosophes qui prétendent que le vrai état de nature est celui de l'homme sauvage : il est libre & indépendant , disent-ils , l'homme en société est esclave. Mais la liberté , leur répond l'auteur , que vous attribuez à l'homme soumis au joug insupportable du droit du plus fort , le rend-elle en effet plus heureux que celui qui plie sa volonté suivant les rapports nécessaires des choses ? Le sauvage a peu de besoins , ajoute-t-on ; mais quel bonheur que celui d'avoir peu de besoins & de manquer par conséquent des plaisirs attachés au devoir de les satisfaire ? Vanter dans le sauvage ce défaut de besoins , c'est faire l'éloge de son ignorance & vouloir tirer avantage de l'anéantissement de ses facultés. Son état n'est donc point le vrai état de nature , qui , suivant l'auteur , est celui de la société.

Il est vrai que l'homme en société est asservi à des devoirs ; mais ces devoirs même opèrent son bonheur, en lui garantissant ses droits. C'est par eux qu'il conserve, qu'il étend sa propriété personnelle, sa propriété mobilière & foncière. Mais il ne faut pas que l'exercice de ce droit sacré soit empêché par une force supérieure ; alors l'homme en société n'est plus qu'un esclave soumis aux loix arbitraires du despotisme. " Propriétaire absolu de ses organes corporels, l'homme est maître de leur emploi, & par conséquent de la direction & du fruit de son travail. Aucune puissance ne peut l'obliger de préférer une occupation à l'autre, quand il ne trouve pas son avantage dans cette préférence, On ne peut pas nous soumettre à la nécessité de travailler pour un autre individu, si cet individu ne nous dédommage de la perte de notre travail en nous offrant un équivalent „. De ces réflexions, l'auteur infère qu'il est injuste d'exiger des corvées, & qu'il est absurde de forcer les hommes à embrasser, par exemple, l'état militaire. Il prétend encore que la peine de mort ne peut pas être l'exercice d'un droit acquis à la société, parce que " l'homme qui n'a pas le droit de disposer de sa vie, peut moins encore céder à la société un droit qu'il n'a jamais eu „. Nous n'examinerons point si la société n'a

pas en effet le droit d'infliger des peines capitales aux infracteurs de la sûreté publique ; nous savons que les peines capitales ne répondent pas toujours au but que se proposent les loix , que la multiplicité des supplices ne rend point les hommes meilleurs, & qu'elle cesse de les effrayer en les accoutumant à voir froidement verser le sang de leurs semblables : mais des châtimens plus durables , moins cruels & plus exposés aux yeux de la multitude , nous paraîtraient plus efficaces. La peine de mort n'offre d'ailleurs qu'un exemple passager , & elle fait perdre un citoyen dont la société aurait pu faire usage. C'est un spectacle d'une atrocité ridicule , que de voir toute la société armée pour détruire un seul citoyen , sans une nécessité absolue.

Si l'homme n'était pas libre , il ne pourrait jouir d'aucun de ses droits ; quiconque attente à cette liberté , commet une injustice manifeste : mais toute force supérieure qui tâche de mettre des entraves à la liberté de penser , est également injuste & absurde. Elle est injuste , en entreprenant sur un droit sacré de l'homme ; elle est absurde , en employant des moyens inutiles pour obtenir un but impossible. La foi ne se commande pas , puisqu'elle dépend de la manière d'envisager & de combiner les idées , de celui qui

doit être convaincu. La force n'a de prise que sur des actions visibles, & ne peut jamais dominer que sur les signes extérieurs des pensées. Par la force on peut contraindre un homme à prononcer certaines paroles : mais aucune puissance humaine ne peut faire que les pensées de celui qui les prononce soient d'accord avec ces paroles. "Le gouvernement, dit l'auteur, a le pouvoir de former des hypocrites, en forçant les sujets à parler contre leurs sentimens ; ou des imbécilles, en abrutissant le peuple, & en le laissant croupir dans l'ignorance, pour lui faire accroire les plus grossières absurdités. Mais quel gouvernement que celui qui donne à ses sujets un caractère faux, en leur enseignant la duplicité, & qui les rend inhabiles à tout, en les retenant dans un stupide aveuglement ? Une nation, dégradée par l'hypocrisie & par l'ignorance, tombera dans le mépris, & ne pourra jamais jouir d'une prospérité durable. Si en cherchant les causes de la décadence des peuples, on fait attention à la dégradation lente, produite par le défaut de penser, on trouvera dans la superstition & dans l'abrutissement des esprits, des causes fréquentes du malheur & de la faiblesse des états. „

(La suite au Journal prochain.)

II. *Histoire de l'académie royale des sciences & belles-lettres de Berlin, année 1774, avec les mémoires pour la même année; in-4°. fig. A Berlin, chez Voss, 1776.*

A la tête de ce volume, on lit une notice des séances publiques ou extraordinaires tenues par l'académie de Berlin pendant l'année 1774; les discours que M. Formey, son secrétaire perpétuel, a prononcés dans ces occasions, & le programme pour les prix de 1776. Nous ne nous arrêterons ici à aucun de ces objets, parce que nous en avons déjà rendu compte.

L'histoire de l'académie présente ensuite huit morceaux, la plupart fort intéressans, & dont le premier renferme des *considérations physico-psychologiques sur un sommeil extraordinaire*, par M. Formey. Feu M. Gaultier, habile médecin, qui, du tems du grand électeur, passa de France dans la capitale du Brandebourg, a laissé, au sujet de ce phénomène, un mémoire latin, très-exact, non imprimé, & intitulé: *description de la maladie de la demoiselle Gaussar, veuve du sieur Vignoles (l'un & l'autre de Nîmes), sortie de France (& réfugiée à Berlin) pour cause de religion*. Notre auteur, qui possède ce manuscrit, en donne d'abord ici une tra-

duction libre, que nous allons rapporter ; fans y faire aucun changement essentiel. La veuve en question, d'un tempérament bilieux-sanguin, âgée de quarante-cinq ans ; en 1712 (date du mémoire), était attaquée, depuis vingt-cinq ans, d'une maladie très-singulière, & peut-être inouïe : c'était une espèce de catalepsie, assujettie à certaines périodes, dont chaque jour deux revenaient, l'un à l'aurore, ou du moins avant le lever du soleil, l'autre vers midi, & cela dans toutes les saisons de l'année; en sorte que le paroxysme commençait plus tôt ou plus tard, selon la longueur ou la brièveté des jours : alors, & si subitement qu'à peine avait-on le tems de l'observer, la malade tombait dans le sommeil le plus profond, accompagné d'une privation complète de tout sentiment extérieur & intérieur; ses membres se roidissaient avec la plus grande force, & conservaient la même situation qu'ils avaient au moment où le paroxysme était survenu. Cependant le pouls subsistait, petit, mais égal; la respiration, quoique faible, était aussi libre que dans le sommeil le plus naturel. Rien ne pouvait dissiper la léthargie; on avait beau tirer, secouer la malade, & même lui appliquer les ventouses avec les plus profondes scarifications; elle ne donnait jamais la moindre marque de sensibilité.

Deux

Deux fois dans la journée, c'est-à-dire, vers midi, & à 7 à 8 heures du soir, cet étrange sommeil cessait de lui-même. Le premier réveil n'était pas total; les parties inférieures demeuraient roides, & privées de sentiment. Cet intervalle était d'ailleurs si court qu'à peine la malade avait-elle le tems d'avaler un bouillon avant le retour du paroxysme. Mais le réveil du soir était universel, & de plus longue durée. Toutes les parties du corps, tant inférieures que supérieures, recouvraient la mobilité & le sentiment; la malade pouvait marcher dans sa chambre autant qu'il lui plaisait. Ce relâche durait depuis les huit heures du soir jusqu'à l'aurore suivante; qui ne manquait point de ramener le sommeil; & tous les jours ces étonnantes alternatives se renouvelaient avec la plus exacte régularité.

Voici quelques détails sur le réveil du midi. La mâchoire inférieure s'ébranloit, & se remuait deux ou trois fois; les doigts *indicos* des deux mains étaient les premiers en mouvement, ensuite & successivement, ceux du milieu, les annulaires, les auriculaires, & les pouces. Quand ils avaient tous repris leur activité, les agitations de la mâchoire recommençaient avec plus de force, enforte qu'on eût dit que la malade mâchait; les lèvres demeuraient jointes, & l'on y ap-

percevait certains mouvemens convulsifs ; après quoi les doigts s'agitaient de nouveau dans le même ordre que la première fois ; s'il y en avait eu quelques-uns de courbés qui fussent restés dans cet état pendant le paroxysme (ce qui arrivait souvent), ils se redressaient alors , & en peu de tems tous les doigts des deux mains se remuaient de concert : on eût dit que la malade jouait de la flûte. Il survenait ensuite des mouvemens convulsifs dans les paupières & dans les lèvres ; la tête , si elle était penchée , reprenait sa position naturelle ; la malade se soulevait toute entière , paraissait gémir , & prononçait des paroles inarticulées ; elle frottait ses mains l'une contre l'autre ; enfin , ouvrant les yeux , elle regardait les assistans , & leur tenait des discours raisonnables. Ce qu'on vient de rapporter , & d'autres circonstances analogues , prenaient tout au plus une demi-heure.

Le réveil du soir ne différait pas beaucoup de celui du midi ; mais c'étaient alors les orteils qui se remuaient de la même manière & dans le même ordre que les doigts ; c'étaient aussi les parties inférieures , telles que les pieds , les jambes , &c. qui se redressaient , si elles avaient été courbées.

Cette maladie avait des espèces d'accès , qui duraient tantôt six mois , tantôt un an ;

c'est-à-dire que, pendant ce tems là, les deux paroxysmes qu'on a décrits, revenaient tous les jours; ensuite il y avait un intervalle d'une durée correspondante à celle de l'accès précédent. La maladie disparaissait alors entièrement; celle qui en avait été atteinte, jouissait d'une bonne santé, & vaquait aux affaires de son ménage sans la moindre peine ni incommodité. Le dernier accès par lequel elle avait passé avant celui qu'elle éprouva le 12 février 1712, commença peu de tems après la mort de son mari, & dura deux ans & demi sans aucune interruption; mais l'auteur observe que, pendant la dernière année de cet accès, le paroxysme ne revint qu'une fois par jour, c'est-à-dire, le matin avant le lever du soleil, & qu'alors il durait jusqu'à midi, tems où la malade se réveillait entièrement d'elle-même, & demeurait dans l'état naturel jusqu'à l'aurore du lendemain. Le répit qui succéda à ce long accès fut de la même durée, & ne cessa qu'au premier décembre 1711, jour auquel, après avoir senti une *légère douleur poignante* dans la tête, la veuve fut saisie d'un nouvel accès, qui durait encore lorsque M. Gaultier fit sa relation.

On avait remarqué que pendant la durée d'un accès, la malade ne se mouchoit & ne crachait que trois ou quatre jours avant sa fin; alors il coulait de sa bouche une grande

abondance de salive ; & les sérosités qui sortaient ainsi tout de suite , étaient si acres & si corrosives , que les parties sur lesquelles elles se répandaient , en étaient endommagées. Cette *sputation* excessive annonçait infailliblement la fin de l'accès.

Pour remonter aux causes probables d'un pareil état , l'académicien observe d'après M. G. , que la malade avait été affligée des pâles couleurs , depuis sa douzième année jusqu'à la dix-septième , dans laquelle , à l'aide de certains remèdes , ses règles commencèrent à couler , & se maintinrent en bon ordre jusqu'à l'âge de vingt ans , où elle quitta la France. Ayant été obligée à Bordeaux de demeurer quelques jours cachée dans un vaisseau à fond de cale , où elle avait de l'eau jusqu'aux genoux , & cela pendant le temps de ses règles , elles furent supprimées par ce bain involontaire , & ne revinrent qu'au bout d'un certain nombre d'années. Elle passa néanmoins heureusement en Angleterre , & de là en Hollande , sans aucun dérangement de santé ; elle eut seulement dans ce dernier pays une attaque de passion hystérique , accompagnée de mouvemens convulsifs. Quelques mois après cet accident , elle se rendit à Magdebourg , où ses parens étaient établis , & l'hystéricité revint plus souvent , avec plus de force , & toujours il s'y joignait des mou-

venens convulsifs qui réduisaient la malade à l'état le plus déplorable. Dans les premières années le retour des paroxysmes était entièrement indéterminé ; & ce ne fut que vers la fin de la vingt-quatrième année de la demoiselle, que le mal s'affujettit à certains périodes ; alors un médecin conseilla de la marier, dans l'idée que l'union conjugale la guérirait infailliblement : en conséquence, ses parens lui firent épouser un citoyen de Nîmes, nommé Vignoles, alors habitant de Magdebourg, & depuis de Berlin. Mais ce grand remède n'eut pas plus d'effet que plusieurs autres qu'on avait inutilement employés. Elle eut cependant beaucoup d'enfans des deux sexes, dont quelques-uns ont joui d'une bonne santé, sans participer en aucune sorte au mal de leur mere.

Ce qu'il y a de singulier, c'est qu'elle accoucha deux ou trois fois pendant les accès que nous avons décrits, dans l'intervalle entre le paroxysme du soir & celui du matin, sans le moindre inconvénient, & sans que leurs retours en fussent dérangés. On consulta sur cette maladie presque tous les médecins de l'Europe, qui joignirent à leurs avis différentes recettes dont aucune n'avait produit le moindre effet lorsque M. Gaultier écrivit sa relation.

M. F. n'a pu découvrir le tems où le som-

meil de la veuve Vignoles cessa totalement. “ Je fais seulement, dit-il, qu’il ne lui en resta aucune incommodité : nous avons demeuré dans la même maison, elle & moi, en 1731 & 1732 ; elle était alors fort vive & agile, d’un caractère inquiet, & d’une humeur acariâtre. Enfin, elle mourut d’hydropisie le 7 décembre 1746, à l’âge de quatre-vingts ans, sans qu’on eût remarqué la moindre analogie entre sa dernière maladie & son état précédent.

L’académicien fait sur les causes & les circonstances de cet étrange sommeil plusieurs observations très-judicieuses, telles que celles-ci : “ Je crois qu’il faut en revenir ici à l’idée d’une matière morbifique qui s’amasse, s’épuise, & se renouvelle dans des intervalles périodiques, comme une quantité donnée d’eau entre dans un réservoir, & en sort par des tuyaux donnés, dans un tems déterminé. Une semblable matière est, selon moi, le principe du retour de toutes les maladies auxquelles on est sujet ; & je serais tenté de lui donner le nom générique d’*humeur rhumatismale*, cette humeur me paraissant produire tous les autres levains viciés. Quoi qu’il en soit, l’existence & la source même de la matière morbifique sont incontestables dans la dormeuse ; son mal venait originairement d’une suppression de menstrues ; ces écoule-

mens périodiques, en refluant dans l'intérieur du corps, s'y étaient, sans doute, frayé des routes où ils coulaient, comme tant d'eaux que recele le globe terrestre, & en particulier celles qui produisent les fontaines intermittentes; & puisque les menstrues sont appelées *regles*, à cause de leur régularité, on entrevoit comment une maladie qui en dérivait, a pu être si singulièrement, mais en même tems si parfaitement réglée. Quand l'amas d'humeurs était parvenu à un certain point, elles regorgeaient, ainsi que le prouve ce grand flux de sérosités qui présageait la fin des accès; & la source étant ainsi tarie pour un tems, l'état naturel revenait, & durait jusqu'à ce que ce tarissement fût réparé. ,,

Mémoire de M. de Castillon fils, sur les flûtes des anciens, lu par M. son pere, de l'académie de Berlin, dans l'assemblée publique de cette société, tenue le 27 janvier 1774. L'illustre Tannequi Lefevre commença par recueillir avec autant de soin que de peine un nombre infini de passages concernant les flûtes des anciens, dans le dessein de faire connaître ces instrumens; &, comme l'on fait, il finit par composer des vers contre les flûtes, & par jeter son travail au feu. Bartholin, plus hardi, a publié sur le même sujet un ouvrage qui éclaircit l'accessoire, &

laisse l'essentiel environné d'épaisses ténèbres ; car ce livre nous apprend presque tout ce qu'on a dit sur les flûtes des anciens : mais il n'explique point comment elles étaient faites , ni en quoi différaient leurs diverses espèces. On ne fera guère étonné que ces deux savans aient échoué dans leur entreprise , si l'on considère qu'ils n'étaient pas musiciens , & qu'il faut posséder un art pour bien comprendre les auteurs qui en parlent , sur-tout lorsqu'ils n'entrent dans aucun détail , & qu'ils regardent la chose comme parfaitement connue.

M. de Castillon fils , réunit à la théorie de la musique des connaissances étendues en littérature. Son objet ici est de prouver que les anciens n'avaient que des espèces de haut-bois , c'est-à-dire , des flûtes qui résonnaient par le moyen d'anches ; que ces instrumens étaient de deux sortes , l'anche étant à découvert dans les uns , & cachée dans les autres. On trouve à la fin de ce mémoire curieux , 1^o. l'explication de quelques passages des anciens ; 2^o. des réflexions sur les différentes parties de leurs flûtes , & sur les noms donnés à ces instrumens : noms qui , le plus souvent , ne sont que des épithètes poétiques.

Rapport fait à l'académie au sujet d'un mémoire manuscrit du R. P. Knoll , par M. Lambert. L'auteur se propose de rendre les

lits commodes aux malades en général, & particulièrement à ceux qui, par épuisement, sont hors d'état de se lever, ou qui ne sauraient le faire sans douleur. Réduits à la dure nécessité d'être toujours couchés, ils se trouvent soulagés lorsqu'ils peuvent jouir de quelque changement dans cette situation, Tantôt ils souhaitent d'avoir la tête élevée : tantôt ils voudraient se placer comme s'ils étaient assis, &c. Pour satisfaire à ces différens besoins, le P. K. donne le plan d'un nouveau lit dont voici la description. Le fond de ce lit est composé de trois pièces, qui peuvent être repliées l'une vers l'autre. Celle du milieu garde toujours une position horizontale. La première se replie au moyen de deux charnières, en sorte qu'on peut hausser la tête & le corps du malade autant qu'il le desire : il suffit pour cet effet, de tourner une manivelle, de manière que deux sangles attachées à la première pièce, & à un aissieu cylindrique, montent. La troisième pièce se replie également au moyen de charnières, de telle sorte que les pieds du malade peuvent pencher vers le bas. Une manivelle fait aussi tourner un aissieu cylindrique, d'où se devident des sangles attachées au fond. Il est aisé, par ce moyen, d'élever la première pièce, & d'abaisser la seconde de manière que le malade soit assis sur celle du milieu.

Cette dernière doit encore servir de chaise percée. Pour cet effet, les bandes ou sangles sont attachées à un anneau de fer couvert de cuir. Au-dessous de cet anneau se trouve une caisse, dont on peut ouvrir & fermer la porte, lorsqu'on y place ou qu'on en retire le vase. Le couvercle de la caisse est une planche qu'on fait sortir & rentrer en la glissant dans les rainures du bord de ce coffre. Celui-ci tient à deux morceaux de bois très-forts, dont le dessus est courbé ou excavé; en sorte que quand même les sangles, cédant au poids du malade, se plieraient vers le bas, elles ne parviendraient point à toucher ces bois, qui l'incommoderaient. Le matelas qui couvre le fond du lit, doit avoir un trou un peu moins grand que l'anneau. S'il reste au malade assez de force pour tourner les manivelles, & pour tirer & remettre les clous qui les arrêtent, il se donnera lui-même les positions qu'il desirera. D'après ce court exposé, nos lecteurs pourront peut-être se faire une idée assez exacte du lit en question, sans le secours des figures jointes au mémoire.

Extrait de deux lettres datées de Marseille, l'une du premier janvier, l'autre du 4 mars 1774, & adressées à M. Formey, par Mlle. Barbier de Longpré. Dans ses Recherches philosophiques sur les Egyptiens & les Chinois, M. Paw prétend que les Pharaons

ne firent pas battre monnaie, & qu'en Egypte le commerce se faisoit au poids des métaux.

“ Mon pere, dit Mlle. B., a été consul de France dans ce pays-là, & je trouvai après sa mort une boîte renfermant quelques médailles. En lisant l'ouvrage cité, je me rappelai d'avoir oui dire à mon pere qu'il y avait parmi ces médailles un Pharaon. J'ai revu la boîte, & j'y ai trouvé en effet une médaille pas plus grande que l'ongle du pouce. Sa rouille m'a d'abord rebutée; mais après l'avoir mise dans du vinaigre, & bien nettoyée, elle m'a paru belle, quoiqu'à son inspection on apperçoive la plus haute antiquité. La gravure en est fort relevée, le tour du visage du prince très-agréable; sa couronne a la forme d'un trident, & son diadème est marqueté comme la peau d'un serpent; ce qui me persuade que ce Pharaon n'est pas un des rois Grecs. Entre son chignon & ses épaules, il y a quelque chose qui me semble un oiseau fixé; c'est peut-être un épervier. Le revers de cette médaille offre un palmier bien gravé; à côté du tronc il y a un ichneumon, ou rat de Pharaon; de l'autre côté, deux hiéroglyphes que je n'ai pas pu reconnaître. Au bas on voit des caracteres distincts, qui ne sont ni latins ni grecs: la lettre la plus apparente semble un de nos A: ce qui d'abord me surprit; mais je me sou-

vins que le sceptre de ces rois avait la figure d'une charrue, & que la charrue thébaine, selon M. Paw, ressembloit à un de nos A. Si ce prince est un de ceux qui ont régné à Thebes, la piece en question est une des plus anciennes qui soient sur tout le globe. Pour dire encore un mot de la médaille égyptienne, je ne vois pas les objections qu'on pourrait faire contr'elle : ce ne saurait être un calife ; il serait coëffé en musulman, & aurait pour revers un croissant. Ce n'est pas non plus un roi de Perse depuis l'invasion de Cambyse ; car ces monarques étaient trop impérieux pour mettre leurs effigies sous les emblèmes de l'Egypte, qu'ils ne regardaient que comme une de leurs provinces, & un pays de superstition,.

Mlle. Barbier a envoyé cette médaille avec quelques autres à M. Formey, pour être placée dans le cabinet du roi de Prusse. Passons à la seconde lettre, qui a quelque chose de plus piquant.

“ Il y a environ six mois qu'un vieux rêveur d'alchymiste, que je connaissais bien peu, vint me supplier avec les plus fortes instances, de lire des livres qu'il m'apporta, traitant de sa chimere, & de tâcher d'y découvrir la matiere que les auteurs cachent avec tant de soin. J'ai toujours fait si peu de cas de cette science que ce ne fut pas sans de grands ef-

forts que je me déterminai à le satisfaire. Le premier que je lus , mais avec la plus grande application , fut Nicolas Flamel ; sa naïveté , & les grands établissemens qu'il a laissés à Paris & ailleurs , ébranlerent mon incrédulité. Malgré tant d'hiéroglyphes & d'entortillemens , je crus , sans me flatter , & très-positivement , avoir découvert la prétendue matiere ; mais pour m'en affurer davantage , & voir si le même fil d'Ariane me ferait sortir des divers labyrinthes de pareils auteurs , & s'ils étaient d'accord , je lus encore l'abbé Sinésius , le *Cosinopolite* , & la *Clavicule de Salomon*. Tous ont à peu près la même marche , & le même objet en vue. Le pauvre alchymiste vint enfin consulter la Sibylle ; il fut bien surpris quand je lui dis que j'avais découvert le secret , mais que je ne le dirais pas , même à un ange , s'il descendait du ciel. Mes raisons , les voici : c'est que si la science est fausse , on ne doit pas faire consumer vainement la vie & les biens des hommes ; si elle est vraie , ce secret répandu ferait la ruine de la société universelle , . . . Ces deux lettres supposent une certaine étendue de connoissances peu communes parmi le beau sexe : on y remarque d'ailleurs un style naturel , facile , & dont l'air négligé plaît infiniment.

: Les deux articles suivans offrent le précis

de lettres écrites à M. de Castillon père & l'une par M. de Magellan, & l'autre par M. de Luc. Dans la première, on annonce la belle lunette de quatre pieds de diamètre, que M. Trudaine de Montigny a fait construire pour l'académie des sciences de Paris, le mercure calciné ou précipité *per se*, au moyen d'un bouillonnement continuel d'environ deux ans, que M. Beaumé a montré à la même société. La seconde lettre a pour objet le nouvel hygrometre de M. de Luc, & les expériences de M. Priestley sur l'air fixe, & sur d'autres especes d'air tiré de différens corps.

Rapport de la chambre de Halberstadt, communiqué à l'académie par le directoire général. Le 18 juin 1774, jour très-chaud, le ciel étant couvert du côté du couchant, & l'orage menaçant, il s'éleva tout-à-coup, à Halberstadt, vers les six heures du soir, un ouragan, & un brouillard dont la couleur & l'odeur ressembloient parfaitement à celles de la fumée du soufre, & qui, un instant après, s'épaissit au point qu'on ne pouvait reconnaître aucun objet de cinquante pas de distance: ce brouillard ne disparut qu'au bout de quelques heures. Ceux qui se trouvaient alors en pleine campagne, disent avoir observé que l'ouragan avait une direction d'occident en orient, & qu'il chassait le

Brouillard en avant. Quelques personnes ont attribué ce phénomène à un accident arrivé aux environs de Goslard, le long de l'Ockre, dans un endroit où l'on prépare du soufre, & où le feu devait avoir pris. Mais cet accident n'a point été vérifié; d'ailleurs le brouillard en question s'est répandu dans un espace de plus de douze milles d'Allemagne, & a eu lieu en même tems dans des endroits très-éloignés l'un de l'autre: d'où il paraît résulter que c'est un météore qu'on a observé à Halberstadt & aux environs.

Dans le dernier article de ce volume, relatif à l'histoire de l'académie de Berlin, on trouve les titres & la destination des ouvrages imprimés ou manuscrits, & des machines présentées à cette compagnie pendant le cours de l'année 1774. On y distingue, entr'autres, 1^o. un *mémoire* allemand de M. Kriege, recteur de l'école latine de Tecklenbourg, *sur les moyens d'affaiblir & de détruire la petite vérole*; 2^o. un autre écrit allemand *sur la construction des toits*; 3^o. une lettre espagnole de don Martial de Ladalid, concernant les longitudes; 4^o. une méridienne universelle, & verticale à équations, inventée par M. Boudet, inspecteur-général des travaux hydrauliques au service de S. M. Prussienne.

III. Séances des académies de Paris & de Lyon.

L'ACADÉMIE royale des sciences de Paris, dans son assemblée du 7 août, a élu, d'une voix unanime, avec l'agrément du roi, M. le marquis de Condorcet, pour remplir la place de secrétaire perpétuel de cette compagnie, vacante par la démission de M. de Fouchy, qui a demandé & obtenu la vétérance.

L'académie des sciences, belles-lettres & arts de Lyon, distribuera cette année deux prix, dont l'un a pour sujet *les découvertes les plus importantes dans le regne végétal, relativement à la matiere médicale; & l'autre, la question de savoir si l'électricité de l'atmosphère a quelq' influence sur le corps humain, & quels seraient les effets de cette influence?* La proclamation de ces prix devait être faite dans le courant du mois d'août; mais le nombre des mémoires envoyés au concours, la nécessité de répéter des expériences, & l'indisposition de deux des commissaires chargés de l'examen des mémoires, ont engagé l'académie, sur le rapport qui lui en a été fait, de renvoyer la distribution ci-dessus à la séance publique qu'elle tiendra à sa rentrée après les fêtes, le 3 décembre prochain.



TROISIEME PARTIE.
PIECES FUGITIVES.

I. *Eloge de M. JALLABERT.* (*)

LOUIS JALLABERT naquit à Geneve le 26 juillet 1712, d'Etienne Jallabert, ministre & professeur de philosophie, & de Michée Tronchin. A l'âge de onze ans, il perdit son pere. Des parens, qu'une tendresse vigilante & des soins empressez rendaient dignes de suppléer à cette perte, le mirent dans une des meilleures pensions de Geneve, où d'abord il fit peu de progrès. Une extrême vivacité, que rien de sérieux ne pouvait encore fixer, semblaient ne lui laisser d'ardeur & de goût que pour les amusemens de la jeunesse; mais insensiblement cette vivacité se tourna du côté de l'étude, & sa raison plus développée commençant à le diriger, il donna des espérances.

On le vit s'appliquer aux belles-lettres grecques & latines sous d'excellens maîtres, qui, le distinguant dans la foule de leurs disciples, applaudirent plus d'une fois à ses

(*) Tiré du journal de physique, de M. l'abbé Rozier, du mois d'août 1776.

succès. La philosophie & les mathématiques succéderent, selon l'usage, aux humanités. Elles manifestèrent ses talens d'une manière plus frappante. Un penchant qu'il avait jusqu'alors ignoré, l'entraîna vers ces sciences sublimes. Il obéit à la voix de la nature ; & secondé par les soins du fameux géometre feu M. Cramer, il courut avec rapidité dans cette nouvelle carrière. Il rendit un compte éclatant de ses progrès dans deux theses qu'il avait lui-même composées. La première avait pour objet un grand nombre de questions philosophiques ; il la soutint sous la présidence de M. de la Rive, & l'autre fut soutenue sous M. Cramer. Dans celle-ci, M. Jallabert examinait en physicien & en géometre la pesanteur des corps. Il établit sur des preuves données par Newton, la gravitation universelle, & s'efforça d'expliquer, par l'action d'un fluide invisible, mù en ligne droite & selon toutes les directions imaginables, ce qui, au jugement d'un grand nombre de physiciens de nos jours, est supérieur au mécanisme ordinaire, & indépendant des loix de l'impulsion. -

M. Jallabert paroissait appartenir, de plein droit, à nos sciences, lorsque feu M. Alphonse Turretin réussit à le gagner, au moins pour quelque tems, à celle qu'il professait, à la théologie, que le jeune Jallabert avait été

jusques là peu curieux d'approfondir. Il se rendit aux invitations d'un homme célèbre, qui lui avait ouvert son cabinet, & dont les conseils & l'amitié pouvaient lui être d'un grand secours. En le prenant pour guide, il acquit en peu de tems une infinité de nouvelles connaissances. La critique, la théologie, l'histoire ecclésiastique, l'hébreu, lui devinrent familiers. Ce nouveau fonds de science le fit juger digne du ministère évangélique, & il y fut admis en 1737.

Les fonctions de pasteur étaient cependant peu conformes à son goût; & la mort de M. Turretin, arrivée dans la même année, lui permit de se convaincre qu'en se livrant à la théologie, il avait beaucoup plus consulté l'amitié que sa propre inclination. MM. Calandrini & Cramer, tous deux professeurs de mathématiques, s'unirent à leur confrere, M. de la Rive, pour rendre M. Jallabert à des sciences qui le revendiquaient. Ils proposèrent, en faveur de leur ami, l'établissement d'une chaire de physique expérimentale qui manquait dans l'académie de Geneve. Le conseil de la république entra facilement dans leurs vues. La nouvelle chaire fut établie, & M. Jallabert fut, d'une voix unanime, choisi pour la remplir.

Pour être plus en état de satisfaire à ses nouveaux engagements, il voulut s'instruire

par les voyages. Il alla d'abord à Bâle, où il se perfectionna quelque tems dans les mathématiques auprès de MM. Bernoulli, dont il était particulièrement connu. Il passa de là en Hollande, d'où il se rendit en Angleterre & en France. Il vit en Hollande MM. s'Gravesande & Muschenbroeck; & en Angleterre, M. le chevalier Sloane & M. Desaguilliers, sous lesquels il fit quelques cours. A Paris, il forma d'étroites liaisons avec M. l'abbé Nollet, & se fit connaître à MM. de Mairan, de Réaumur, de Buffon, avec lesquels il a depuis entretenu de fréquentes correspondances. Par-tout où M. Jallabert vit des savans, il acquit leur estime. L'académie des sciences de Paris & de Londres se firent un plaisir de l'admettre dans leurs doctes assemblées. Ces deux compagnies firent plus. La première, en 1739, se l'attacha sous le titre de correspondant, & la seconde l'adopta, l'année suivante, en qualité d'associé étranger.

Décoré de ces titres académiques, & riche des nouvelles connaissances qu'il avait eu soin d'acquérir, M. Jallabert revint dans sa patrie pour s'y consacrer à l'instruction de ses concitoyens. Il fit l'ouverture de ses leçons de physique expérimentale, par un discours qui présente les plus grandes vues. Je prévois, lui écrivit M. Bernoulli, après avoir lu ce discours inaugural que l'auteur lui avait

envoyé, je prévois que vous allez faire grand bruit dans l'Europe savante; vous êtes fait pour éclairer tout le monde. En le suivant dans ses leçons, on reconnut qu'il possédait, au souverain degré, le talent de faire des expériences; & ce qui n'est pas moins essentiel, celui d'appliquer le calcul aux phénomènes, & la physique à la pratique des arts. Sans cette double application, les expériences de physique ne seraient le plus souvent qu'un spectacle inutile.

Indépendamment de ces cours publics, M. Jallabert, aux distributions des prix de l'académie de Geneve, & dans d'autres occasions solennelles, prononçait de savans discours, dont plusieurs sont des morceaux précieux. Les éruptions du mont Vésuve, la couleur des negres, les effets attribués à l'imagination des femmes enceintes, les amours des plantes, & la description des organes qui servent à leur génération, sont les sujets qu'il a traités dans quelques-uns de ses discours. Celui qui a pour objet les éruptions du Vésuve, est imprimé dans le *Museum Helveticum* en 1752. Il faut joindre ici ses observations sur les *seiches*, c'est-à-dire, sur les crues subites & passageres des eaux du lac de Geneve, dont il est fait mention dans l'histoire de l'académie des sciences de Paris de 1742, & un discours contre l'opinion de quelques

savans, sur le bouleversement général que paraît avoir éprouvé le globe terrestre. M. Jallabert soutient qu'avant le déluge, l'arrangement admirable de ce globe était le même qu'aujourd'hui; que les montagnes, les fleuves, tout ce qui végete, tout ce qui a vie, les minéraux, les métaux, ont conservé leur nature; & que le monde entier ne forme qu'une chaîne immense, dont on ne saurait ôter un seul anneau sans détruire l'harmonie générale qui doit y régner.

Les travaux attachés à sa place, altérèrent sa santé, Il demanda & obtint la permission de venir respirer l'air des provinces méridionales de France. Il vint à Montpellier, à la fin de 1742; il y passa sept à huit mois, qu'il regardait comme les plus agréables de sa vie. Sa santé parut se rétablir; il fut satisfait & du climat & de ceux qui l'habitent. On l'avait particulièrement adressé à M. de Sauvages, & il se lia bientôt avec tous les membres de l'académie. Elle desira de l'avoir pour confrere, & ce fut à son occasion qu'elle demanda une classe d'associés étrangers, qui lui manquait. Cette classe fut accordée, & M. Jallabert fut le premier que les suffrages de l'académie y firent entrer. Quelque sensible qu'il fût à cet honneur académique, sa modestie lui fit représenter qu'il était bien mieux dû à son ancien maître & son ami M. Cra-

mer, dont le mérite, disait-il, étoit de beaucoup supérieur au sien. La nouvelle classe ne devait être composée que de quatre personnes, & il y avoit, ce semble, quelque inconvenient à en choisir deux dans la seule ville de Geneve. Cependant l'académie passa par-dessus cette considération, & les deux amis furent nommés. M. Jallabert fut toujours le premier d'une classe formée à son occasion; & M. Cramer, sensible à une distinction bien méritée, fut ravi de la tenir en quelque sorte des mains de l'amitié.

On vient de dire que la santé de M. Jallabert avoit paru se rétablir à Montpellier. A son retour à Geneve, quelques-uns des maux dont il s'étoit plaint, parurent revenir; mais ils furent beaucoup moindres, & son état beaucoup plus supportable. Il lui fallut seulement s'affujettir à quelques ménagemens, & modérer de tems en tems son ardeur pour le travail. On le dispensa entièrement des fonctions de pasteur, qu'il ne faisoit plus que très-rarement. Ainsi les sciences profiterent de tous les momens que l'état de sa santé lui permit de leur donner.

Les merveilles de l'électricité, qui, dans ce tems là, firent tant de bruit dans le monde, vinrent occuper M. Jallabert: il répéta les expériences & en imagina de nouvelles. Plein de cette matiere, il publia en 1748 l'ouvrage

le plus considérable qu'on ait de lui ; il est intitulé : *Expériences sur l'électricité , avec quelques conjectures sur la cause de ses effets , en un volume in-8°*. Il regne dans cet ouvrage beaucoup d'ordre & de clarté. Les phénomènes y sont exposés avec tout le détail nécessaire. L'électricité s'y montre , si l'on peut s'exprimer ainsi , sous tous ses différens aspects. L'attraction & la répulsion des petits corps légers par le tube ou par le globe , la communication de la vertu électrique , la propriété de rendre la lumière , les étincelles électriques , la commotion de Leyde , connue sous le nom de coup foudroyant , rien n'est oublié. L'auteur , pour rendre raison de tous ces effets , suppose un fluide très-délié & très-élastique , remplissant l'univers & les pores des corps même les plus denses , tendant toujours à l'équilibre ou à remplir les vuides que laissent les autres corps. Il faut voir dans l'ouvrage même , comment les phénomènes peuvent résulter de l'action de ce fluide. Cette hypothèse est proposée par M. Jallabert avec beaucoup de modestie. Il reconnaît que la nature récompense plus volontiers la patience de ceux qui l'étudient , que la curiosité de ceux qui prétendent la deviner. Il n'en est pas moins persuadé que les conjectures ne sont point inutiles. Les bannir entièrement , ce serait arrêter les pro-

grès de la physique. La hardiesse à imaginer, peut servir de préparation aux plus grandes découvertes. Peut-être que Newton aurait moins produit, si Descartes avait moins osé.

Un morceau très-intéressant dans l'ouvrage de M. Jallabert, c'est le détail des expériences faites sur un paralytique pour le guérir par l'électricité. M. Jallabert est le premier qui ait eu cette idée. Elle fit en naissant une assez grande fortune, & l'on vit partout des paralytiques électrisés. On trouve dans les recueils de l'académie de Montpellier, un grand nombre de semblables expériences faites par M. de Sauvages. Il ne paraît pas qu'aucun paralytique ait été parfaitement guéri par ce moyen, qui a seulement procuré des foulagemens. Toutes les découvertes n'ont pas le mérite d'apporter des avantages réels à l'humanité. La partie curieuse dans toutes les sciences sera toujours plus étendue que la partie utile.

En 1752, M. Jallabert fut nommé, par acclamation, professeur de mathématiques & de philosophie. Cette place lui coûta bien des larmes; elle était devenue vacante par la mort de son respectable collègue M. Cramer. Tous ses concitoyens partagerent ses regrets, & il les exprima dans un discours public, imprimé dans le journal de Suisse.

Les talens de M. Jallabert se sont exercés

dans plus d'un genre. Il était très-versé dans l'histoire naturelle. Il avait formé un cabinet de médailles, & se trouvait en relation avec plusieurs célèbres amateurs de l'antiquité, entre lesquels nous devons distinguer feu M. le cardinal Passionei, qui le sollicitait souvent de faire le voyage d'Italie; mais les grandes occupations de M. Jallabert ne lui permirent jamais d'y penser: il avait fait de profondes recherches sur l'histoire de sa patrie. Enfin, il était excellent bibliothécaire, & on l'avait associé à MM. Baulacre & Abauzit, pour avoir soin de la bibliothèque publique qu'il a considérablement augmentée.

Il eût été trop heureux, s'il eût pu continuer de se livrer en liberté à son goût pour les sciences; il aurait pu alors remplir parfaitement les hautes destinées que lui avait présagées M. Bernoulli; mais sa patrie exigea de lui les plus grands sacrifices, & il ne fut qu'obéir. Dès 1746, il avait été admis dans le conseil *des deux cents*. En 1757, il fut nommé conseiller d'état; & alors, une nouvelle carrière s'ouvrant à lui, il fut forcé de déposer le personnage de savant, pour se réduire à celui de magistrat & de citoyen.

Les commencemens de son administration furent heureux; il montra, dans toute sa conduite, que l'esprit des sciences & celui des affaires ne sont nullement incompati-

bles. Il déploya dans plusieurs occasions, avec le plus grand succès, l'activité de son génie; & chacun s'empressa de lui applaudir. A ces jours brillans, en succéderent de nébuleux. La division se mit dans la république: on le pourvut du syndicat dans ces fâcheuses circonstances. C'est alors qu'il regretta plus d'une fois la douceur de ses anciennes occupations. Il lui semblait entendre la voix des sciences, qui s'efforçait en secret de le rappeler; mais l'amour de la patrie le rendit sourd à cette voix: il ne se détourna point de son objet, le bonheur de ses concitoyens. En voulant le procurer, il lui arriva souvent de déplaire aux deux parties. Il savait bien que tôt ou tard on lui rendrait justice; mais il fallut s'entendre blâmer, & passer une partie de ses jours dans l'amertume. Enfin, les troubles cessèrent, & le terme prescrit à la durée de son syndicat arriva. Il sortit de charge le 11 mars 1768. Débarrassé des plus cuisans soucis, il s'empressa d'aller prendre quelque délassement dans sa maison de campagne de Beguin, située en Suisse. Un danger qu'il n'avait pu prévoir, l'attendait à son retour. Au milieu de sa route, & dans le chemin le plus uni, son cheval s'effraie, se renverse, & lui porte à la tête un coup mortel. D'habiles mains s'empressent inutilement de voler à son se-

cours. Au bout de quelques heures, on eut la douleur de le voir expirer : il n'était âgé que de 56 ans. Sa mort causa dans la ville de Geneve un deuil universel ; & les deux partis opposés, qui, de son vivant, semblaient s'être accordés à le contredire, se réunirent alors pour le pleurer.

On a trouvé dans ses papiers, des projets de mémoires sur la théorie de la terre ; sur la congelation du mercure ; sur l'élévation de l'eau en vapeurs ; sur la force des liqueurs dans l'état d'expansibilité. Ces essais qui, avec le tems, feraient devenus des ouvrages considérables, portent l'empreinte d'un physicien observateur. Il avait aussi composé un cours complet de chymie, qui n'a point été imprimé. Les lettres qu'il écrivait aux divers savans de l'Europe, & celles qu'il en recevait continuellement, formeraient un recueil précieux, si jamais il était donné au public.

M. Jallabert était extrêmement aimable en société, il avait l'esprit naturellement gai, tourné même à la plaisanterie & à la raillerie ; mais il réprimait un talent dangereux, dont un esprit juste ne saurait redouter les suites. Il était facile & communicatif, d'une modestie qui paraît avoir nuï à son éloge, en dérobañt plusieurs traits qui en auraient fait l'ornement.

 II. *Aux éditeurs, sur le livre de l'esprit.*

MESSIEURS. Je viens vous adresser quelques réflexions que j'ai faites en lisant une lettre qui a paru dans un de vos derniers journaux (*), & je vous prie de les rendre publiques, si vous les en jugez dignes.

L'auteur de cette lettre prétend que l'esprit de système & l'amour des paradoxes ont égaré les plus grands génies, & entr'autres M. Helvétius; lorsqu'il a soutenu que l'éducation, & non l'organisation ou le climat, était la cause de l'inégalité des esprits; ensuite le même auteur demande: *Si les lumieres contribuent plus au bonheur qu'au malheur des hommes?*

Bien des gens pourront lui dire qu'en se déclarant ennemi des paradoxes, il en avance un; mais comme *paradoxe* ne signifie rien de défavantageux, je ne lui ferai pas ce reproche. En effet, on donne le nom de paradoxe à toute opinion qui contredit les idées reçues. Qu'un homme abandonne les chemins battus, & qu'il se fraie une route particulière; soit que cette route le conduise à une erreur ou à une vérité, il sera regardé

(*) Journal helvétique du mois de juin 1776, page 53.

comme un homme à paradoxes. C'est ainsi qu'on traita Copernic & Newton ; c'est ainsi qu'on appellera Helvétius, jusqu'à ce que l'esprit de son siècle se soit mis au niveau du sien.

On a tort encore de regarder l'esprit de système comme nuisible à la découverte & aux progrès de la vérité. *Système* ne signifie autre chose qu'*assemblage*. Toutes les fois qu'on rassemble des faits & des raisonnemens pour appuyer une vérité qui n'a point encore été prouvée, on fait un système vrai, ou faux, selon que les faits sont certains, les raisonnemens justes, les rapports bien aperçus. Si l'on prend ce mot moins souvent en bonne qu'en mauvaise part, c'est parce qu'on a fait plus de systèmes faux que de vrais. Mais il n'en est pas moins certain que l'esprit de système est utile. C'est à cet esprit là que tient l'esprit d'invention. Après avoir épuisé les fausses combinaisons, on parvient aux véritables. Les hommes de génie profitent autant des grandes erreurs que des vérités sublimes. Peut-être sans Descartes n'aurions-nous pas eu Newton ; & le vrai *système* du monde ferait peut-être encore inconnu, s'il n'eût été précédé de mille *systèmes* ingénieux, mais imaginaires.

Non : je n'avouerai jamais à l'auteur que *l'attraction* n'est qu'un mot vuide de sens,

Une pure supposition. L'attraction est un fait aussi sensible, aussi aisé à appercevoir, que la solidité de la matiere ou son impénétrabilité. C'est la cause du fait qui est occulte, & non son existence.

Mais pour en venir à ce que l'auteur dit de M. Helvétius, j'observerai qu'on a tort d'accuser cet homme de génie, de donner tout à l'éducation, & rien à l'organisation ou au climat: "Privés d'un sens, dit-il au commencement de son troisieme discours, nous sommes privés de toutes les idées qui lui sont relatives, & il est évident que dans cette signification l'esprit doit être considéré en entier comme un don de la nature. „ Le problème qu'il se propose de résoudre est de savoir "si entre les hommes bien conformés la nature a mis de si grandes différences & de si inégales dispositions à l'esprit, que les uns soient organisés pour être stupides, & les autres pour être spirituels. „ Il se décide pour la négative, & il prétend que les hommes communément bien organisés, peuvent s'élever aux plus grandes idées. La sensibilité dépendant de l'organisation, & toutes nos facultés intellectuelles prenant naissance dans notre sensibilité, il est clair qu'une organisation différente mettra de la différence dans nos facultés; c'est l'emploi de ces facultés qui constitue l'esprit, & cet emploi dépend

de l'éducation & du hafard. Rien n'est plus capable, que ce fyftème, de détruire l'orgueil fans y fubftituer le découragement, de donner de l'émulation fans nuire à la modeltie. En effet, fi l'éducation crée les hommes, je puis, comme tel autre, bien mériter de l'humanité par mes découvertes; & fi tel homme qui vit actuellement fans penfer, devenait fenfible à la gloire, il le pourrait auffi. On objecte qu'un homme fanguin, par exemple, ayant plus de vivacité dans les idées, a par conféquent plus de difpofitions à l'efprit. M. Helvétius répond lui-même que non, & il le prouve en difant que la force du tempérament lui donnant un befoin prefant du plaifir, le détournera plus fouvent de l'étude & de la méditation. Si l'efprit confiftait dans une faillic, une répartie, un bon mot, s'il était autre chofe que l'habitude des idées intéreffantes pour tous les peuples, foit comme instructives, foit comme agréables, j'avouerais à l'auteur que le vin & le café peuvent d'un idiot faire un homme d'efprit; mais la découverte des vérités fublimes ne fera jamais un fruit de l'ivrefle.

A l'égard des exemples cités par l'auteur, je ne puis m'empêcher de les regarder comme mal choifis, & ne prouvant rien contre M. Helvétius. Il s'en fallait bien que l'éducation des Béotiens valût celle qu'on recevait à
Athenes

Athenes ; & d'ailleurs cet air épais & décrié de la Béotie a , si je ne me trompe , donné naissance à Plutarque & à d'autres grands hommes. Pour l'air du Valais , je puis certifier à l'auteur qu'il ne donne ni *des mœurs féroces* , ni *l'entendement bouché* , ni *l'esprit lent* & *la conception difficile*. J'avoue que les *cretins* qu'on y rencontre ne peuvent par l'éducation devenir de grands génies ; mais pourquoi apporter un pareil exemple ? Tout le monde fait que la plupart d'entr'eux n'ont d'humain que la figure , & ne peuvent être regardés comme des hommes communément bien organisés , tels que M. Helvétius suppose ceux dont il parle. Au reste , si l'industrie des Valaisans & leur aptitude à l'esprit ne paraît pas au-dehors & est inconnue aux étrangers , il n'en est pas de même de ceux qui ont vu leurs pays & qui les ont fréquentés. La plupart ont une très-grande facilité pour apprendre les langues ; il n'est pas rare de rencontrer dans le Valais des gens qui parlent en même tems le romand , l'allemand , le français , l'italien , & qui néanmoins ne savent pas lire. Dans combien de villages , situés sur des hauteurs presque inaccessibles , ne voit-on pas de simples paysans avoir de l'esprit , de la raison , & être de meilleurs juges que ceux qui ont étudié Barthole ou Cujas ?

Qui peut douter de leur industrie, après avoir

vu les canaux qu'ils conduisent avec art à travers mille précipices pour pouvoir arroser leurs terres ; après avoir vu les ponts qu'ils ont construits pour passer d'une montagne à l'autre ? Il y a plus d'un siècle qu'ils avaient exécuté des moulins à scier les planches, tandis que les Français, tout ingénieux qu'ils sont, envoyaient leur bois en Hollande, d'où ils le recevaient ensuite tout scié. Les Valaisannes ont bien plus de faits dans la tête, & un esprit de combinaison bien plus grand, que certaines élégantes fort applaudies, & qu'on trouve spirituelles. Il est vrai qu'elles n'emploient pas leur esprit à se parer, peindre, farder & moucheter ; mais, bonnes ménagères, elles ont l'œil à tout, ont soin de tout, & n'ignorent rien de ce qui peut contribuer au bonheur de leur famille. Quelque rude que l'auteur de la lettre en question trouve l'air du Valais (bien qu'il soit sans contredit le plus chaud de toute la Suisse), le sang y est fort beau, & les mœurs douces. Qui n'aimerait ce pays, après le tableau qu'en fait M. Rousseau dans sa *nouvelle Héloïse* ? On peut dire des Valaisans, ce que César disait des Belges : *Horum omnium fortissimi sunt Belgæ, propterea quod a cultu atque humanitate provinciæ longissime absunt, minimeque ad eos mercatores saepe commeant, atque ea que ad effeminandos animos parti-*

ment, important. Ce qui les rend meilleurs que plusieurs autres peuples, c'est qu'ils sont loin de ces capitales, dans lesquelles regnent le luxe & la prétendue politesse. Les montagnes qui les entourent empêchent les marchands de porter chez eux des objets propres à énerver leur ame. N'ayant aucune monnaie d'or & très-peu d'argent, ils ne commercent guere que chez eux; ils savent se passer de l'industrie étrangere, & la mode ne vient jamais les ruiner & les corrompre.

Je finirai cette lettre, en avouant qu'il fut peut-être un tems où les lumieres étaient dangereuses, parce qu'on en abusait; il en fut un où elles étaient inutiles: mais les circonstances dans lesquelles, après plusieurs siècles, la nature a placé l'homme, font que les lumieres véritables contribuent à son bonheur. La raison a pris la place de l'instinct; elle a besoin d'être bien perfectionnée pour nous conduire aussi sûrement que lui. Une nouvelle carrière s'ouvre à l'homme qui réfléchit (*). Il semble que son existence augmentée, & qu'il va vivre dans le passé, le présent & l'avenir, au lieu de végéter dans

(*) Une suite de raisonnemens métaphysiques, qui ne peuvent trouver ici leur place, m'engagent à croire que la réflexion est ce qui différencie l'homme civilisé de l'homme naturel.

un instant indivisible & inconnu (*). La mémoire multiplie son être, en augmente les jouissances, mais aussi les souffrances & les douleurs. L'homme civilisé (& c'est le seul qui ait des lumières) a besoin, pour être heureux, de sacrifier le présent à l'avenir; & souvent il fait le contraire. L'homme naturel vit sans prévoyance & sans crainte; il est ce que sa santé & non son imagination le fait être; il ne connaît que le moment présent. L'homme civilisé est donc un être entièrement factice, qui a besoin de combattre presque en tout ses penchans. A la vérité, il ne sacrifie qu'à lui-même; mais tout sacrifice est pénible, & il paraîtrait bien plus doux d'obéir à l'instinct qui entraîne, qu'à la raison qui commande. Les lumières peuvent seules nous ramener au bonheur de notre état naturel, qu'elles nous ont fait quitter, & même nous en procurer un plus grand. Les rapports que nous avons avec les autres hommes, obligent chaque particulier à examiner à chaque instant l'influence du présent sur l'avenir. Toute sa vie n'est qu'un calcul dont le faux ou le vrai, suivi dans la pratique, est la mesure de son bonheur; que faudrait-il pour éclairer les hommes dans ce calcul? Un bon livre de

(*) L'homme dans l'état de nature n'avait pas d'idée du tems.

morale. Il n'en existe point encore, dit un poète philosophe. "Aurait-il été indigne des moralistes, continue-t-il (voyez la première note du poème des *saisons*), d'entrer dans quelques détails sur les sensations & les sentimens agréables, dont la suite fait le charme de la vie? Mais peut-être n'a-t-on pu encore s'occuper assez des vérités d'usage. Le genre humain vient de passer à travers quinze siècles de ténèbres : quand il a commencé à en sortir, il a plus cultivé le raisonnement que la raison ; de puissans génies ont employé leurs forces à donner de nouveaux fondemens aux opinions reçues, que de puissans génies se bornent à renverser. Le tems d'édifier n'est peut-être pas arrivé. Il me semble que ce n'est guere encore qu'en combattant des erreurs, qu'on établit des vérités, & que les meilleurs livres n'éclairent que parce qu'ils détrompent. J'ai l'honneur d'être, &c.

III. *Lettre d'un soi-disant philosophe de nos jours, à un homme à qui la mort venait d'enlever une chere & tendre épouse. (*)*

JÉ viens d'apprendre, mon cher ami, la mort de votre chere épouse. Si je me fusse

(*) Ce n'est pas ici une lettre entièrement feinte. Elle est faite sur le ton d'une autre, qui a

trouvé auprès de vous le jour de sa mort, connaissant son excellent caractère & l'intime union qui était entre vous, j'avoué que je n'aurais pu retenir mes larmes, & que vous m'auriez vu pleurer avec vous de bon cœur. Mais qu'est-ce qu'on me dit? qu'au bout de quinze jours vous continuez à être inconsolable, & que vous imitez la faiblesse de *Cicéron* après la mort de sa fille *Tullie*. Quel usage faites-vous donc de votre raison? Est-ce à un philosophe tel que je vous croyais, & sur-tout à votre âge, qu'il faut rappeler notre condition mortelle à tous, & l'immuable destin auquel nous sommes tous assujettis? La matière, éternelle dans son mouvement comme dans son essence, vous donna l'être, à votre épouse, à moi & à nous tous. Par une suite de ce même mouvement, elle a fini les jours de votre épouse, comme tôt ou tard elle finira les nôtres. Il n'y a rien là qui doive nous surprendre ni nous émouvoir. Bannissons au reste toute idée du néant; rien ne se perd dans la nature; nous ignorons ce que nous étions dans la matière avant que de naître; après avoir vécu quelque tems, la matière dont nous étions conf-

réellement été écrite & envoyée dans un cas de deuil, par un esprit-fort; & pour bien juger de sa valeur, on y a ajouté celle qui la suivra.

truits ne fait que changer de forme, pour nous faire devenir successivement arbre, animal brute, créature humaine peut-être, ou quelque autre ouvrage de sa façon. Voilà l'irrésistible destin sous lequel nous devons tous plier tranquillement & de bonne grace, & à quoi nous devons être tout préparés dès notre jeunesse. Soumettez-vous y donc courageusement, cher ami, & qu'on ne vous voie pas digne de subir la loi de cet ancien législateur des *Lyciens*, qui condamnait à être vêtus d'habits de femmes ceux qui comme vous s'affligeaient ainsi de la mort de leurs proches. J'espère que ma lettre vous rappellera à vous-même, & vous rendra toute la sérénité que vous souhaitez de bon cœur votre bon ami & serviteur.

Autre lettre au même, mais d'une tout autre personne.

JE suis presque tombé évanoui, mon cher ami, à l'ouverture de votre lettre, qui m'apprend la mort inopinée de votre si chère & si digne épouse. Ce qui n'a pas peu contribué à me rendre à moi-même, c'est de voir que c'était vous-même qui me l'appreniez. Je vois par là que vous vous possédez, & qu'un si terrible événement ne vous surmonte pas, comme il en surmonterait tant d'autres. Je regarde aussi votre lettre comme un nou-

veau témoignage bien expressif de votre amitié, qui me fera toujours très-précieuse. En vous disant combien réellement je partage votre douleur, que ne puis-je me dire que par-là je l'adoucis & vous en soulage de moitié ! Voici bien le cas, cher ami, de faire usage des réflexions que nous avons si souvent faites ensemble, & où nous trouvions tant de délices : que l'Être suprême, en nous donnant l'existence, ne peut l'avoir fait que par pure bonté, & pour nous rendre heureux : qu'étant le souverain arbitre de tous les événemens, il ne peut par conséquent nous en dispenser aucun, quelque amer qu'il nous paraisse, que par une suite de cette même bonté, dirigée par son infinie sagesse, & pour nous faire parvenir au plus grand bonheur dont nous soyons susceptibles. Que pouvez-vous donc faire de mieux dans un si terrible événement, que d'élever votre ame à lui, d'adorer sa main paternelle, & de lui dire avec *Job*, cet illustre héros en patience & en fermeté d'ame : *C'est toi qui me l'avais donnée ; tu trouves à propos de me l'ôter, & de la retirer à toi ; que ton saint nom soit béni !* Rappelez-vous ici, cher ami, le beau spectacle d'un enfant heureusement né, à qui l'on demande quelque jouet, ou quelque petite friandise qu'il tient en sa main, & qui les donne aussi-tôt de très-bonne grace

& même en fouriant. Il est vrai que quelquefois aussi il les fuit des yeux, & comme s'attendant qu'on les lui rendra. Eh bien, cher ami, faites de même; suivez des yeux de la foi cette adorable main paternelle qui vient de vous redemander votre chère moitié; non seulement cela vous est permis, mais la religion même vous y invite & vous y exhorte. *Je suis la résurrection & la vie*, vous dit le Seigneur Jésus; *celui qui croit en moi, ne mourra point pour toujours*. Et comme il disait à Marthe, *Lazare ton frere ressuscitera*, il vous dit de même, *ta femme ressuscitera; elle vient seulement de s'endormir pour quelque tems*. Oui, cher ami, elle se réveillera & vous sera rendue; non pas, à la vérité, sur le même pied que vous avez vécu ensemble ici bas, mais pour une union beaucoup plus douce, plus intime & plus parfaite; comme tout ce que Dieu fait va toujours en se perfectionnant de plus en plus. Pourquoi, vous dit aussi S. Paul, *pourquoi t'abandonnerais-tu à l'affliction, comme font les autres hommes qui n'ont aucune espérance? Puisque tu crois que Jésus est mort & qu'il est ressuscité, tu dois croire aussi que Dieu ressuscitera par Jésus ceux qui sont morts, afin qu'ils soient avec lui*(*). Tu peux même te regarder, &

(*) 1. Thess. IV. 13. 14.

ta femme avec toi, comme *déjà ressuscités & assis ensemble avec Christ dans le ciel. (*)*
 Je ne vous dis point tout ceci, cher ami, comme si je voulais faire envers vous le docteur & le prédicateur ; mais en homme qui, partageant sincèrement votre douleur, aime à partager avec vous les raisonnemens dont il se console lui-même dans notre commun deuil.

Je n'ai plus qu'un mot à ajouter. Voilà donc votre chere épouse au port & à l'abri de toutes les miseres, de toutes les afflictions & de toutes les tempêtes, actuelles ou possibles, auxquelles nous sommes exposés ici bas. Une des plus douloureuses afflictions qu'elle aurait eu à effuyer, ç'aurait été, n'en doutez pas, de vous voir la devancer par la mort, & être réduite à se voir ainsi privée d'un aussi cher & si tendre époux. Vous avez l'ame trop noble & trop généreuse, pour ne pas préférer de supporter courageusement vous-même toute la douleur que vous cause la mort, à l'idée qu'elle en eût une pareille à effuyer, si votre mort eût devancé la sienne.

Je finis en vous assurant d'un redoublement d'amitié de ma part, vous faisant comme héritier de toute celle que j'avais pour votre si digne & vertueuse épouse ; & je

(*) Ephes. II. 6.

compte qu'il en fera de même de vous, & que vous m'erez hériter aussi toute l'affection dont vous savez qu'elle daignait m'honorer.

* * *

Le lecteur peut maintenant choisir entre ces deux lettres, & se demander laquelle est la plus consolante & la plus conforme au fond de la nature humaine, soit de la personne à consoler, soit du consolateur.

IV. *Lettre d'un lieutenant à son capitaine.*

NE vous rappelez-vous point, mon cher capitaine, un écrit du charmant écrivain *M. l'abbé Coyer*, qui parut il y a près de 30 ans, sous le titre de *L'année merveilleuse*, dans lequel l'auteur présentait les deux sexes, comme ayant changé de rôle, les hommes faisant celui des femmes, & les femmes celui des hommes? Tout ce qui tient d'un merveilleux si frappant, ne doit point tomber dans l'oubli; & rien de mieux, ce me semble, que d'en rafraîchir l'idée par un jubilé solennel tous les cinq lustres. Pardonnez-moi, je vous prie, cette petite expression poétique qui vient de se présenter au bout de ma plume, à moi qui, comme vous savez, ne me piquai jamais d'affecter ce style là. Ce jubilé me paraît d'autant plus indispensable, que

depuis l'écrit de l'abbé Coyer, les choses ont encore bien augmenté. Car, sans parler des hommes, & pour m'en tenir au beau sexe, ne vous paraît-il pas, mon cher capitaine, que nos dames semblent vouloir renouveler l'histoire des Amazones, & se présenter à nous sous un équipage martial, par les chapeaux surmontés de hauts & monstrueux panaches dont elles aiment à se parer & à rehausser leur stature? Du reste, si je viens de nommer *les Amazones*, ce n'est pas qu'on doive craindre que nos dames veuillent les imiter dans le retranchement d'un de leurs principaux attraits. Elles aiment trop à les étaler, & ont trop d'aversion pour la douleur, pour qu'il y ait rien de pareil à craindre de leur part. D'ailleurs, aujourd'hui que les armes ont totalement changé, & qu'il n'est plus question d'arcs à bander contre la poitrine, vous jugez bien, & elles aussi, que cela n'est plus nécessaire. Mais, direz-vous, ne se bat-on pas aujourd'hui avec autant de péril que ci-devant, & doit-on s'attendre que jamais on les voie s'équiper d'un mousquet, & se ceindre de quelque brillante épée & d'un riche baudrier? Vraiment, non; & d'ailleurs je respecte trop cette aimable moitié du genre humain, pour consentir à les voir ainsi exposer leurs jours. Mon idée serait donc qu'on profitât de cet air martial & redoutable sous

lequel elles aiment tant à se produire , pour tâcher d'en enrôler une douzaine par chaque compagnie , & qu'on les placât ainsi à la tête de nos bataillons , armées tout au plus d'une lance & chaussées de brodequins , comme autant de nouvelles *Pallas*. Où sont les commandans des troupes ennemies , qui , les voyant ainsi placés à la tête , fussent assez brutaux pour commander à leurs gens de faire feu , & qui ne se fissent pas gloire d'épargner leurs jours aux dépens des leurs propres ? On me dira peut-être que comme parmi nos nouvelles Amazones il y en aurait de toute condition , celles qui se regarderaient comme d'une naissance distinguée , ne consentiraient jamais à se voir ainsi enrôlées & placées côte à côte avec d'autres de vile condition. Mais on leur représentera qu'également elles se voient déjà confondues avec elles dans les églises & dans les rues , où celles-ci semblent même vouloir renchérir sur elles en monstrueux coëffages ; & pour achever de les guérir & de les déterminer à l'enrôlement , on leur donnera des titres de distinction , & elles feront les seules qu'on équipera en nouvelles *Pallas* , une lance à la main & chaussées de brodequins. Un conseil pourtant à donner aux unes & aux autres , c'est de diminuer un peu la hauteur de leurs panaches ; de crainte que quelque officier qui

n'aurait pas la vue bonne dans l'armée ennemie, ne les prit pour des mulets, & dès là n'ordonnat à ses gens de faire feu sur elles.

Vous me direz peut-être, mon cher capitaine, que dès qu'on commencerait à en user ainsi dans une armée, l'armée ennemie ne tarderait pas à en faire autant, & que dès là il n'y aurait plus de batailles. Eh bien, ce serait l'équivalent du projet de paix perpétuelle d'*Henri IV* & de l'abbé de *S. Pierre*, & un équivalent plus simple & plus sûr.

Recevez ici, mon cher capitaine, mes obéissances, & me croyez toujours, autant par inclination que par devoir, votre, &c.

V. Lettres de Sophie, ou voyage de Memmel jusqu'en Saxe. Extrait de l'allemand. Suite.

L E T T R E X V,

M. Rare à Sophie.

CE ferait trop me flatter, mademoiselle, si je pouvais penser que mon absence a été aussi incommode pour vous, que la vôtre m'a semblé cruelle. Je ne l'ai que trop senti. Trompé par l'espoir de regagner votre confiance, j'ai donné trop de liberté à mon propre cœur. Cette imprudence fera la cause de bien des momens fâcheux: je puis du moins espérer que mon départ précipité ne

peut avoir aucune influence sur votre tranquillité ; & cette idée me console.

Le respect dont je suis pénétré m'oblige à vous demander instamment pardon, si je n'ai commencé que dans les derniers jours de notre voyage, à vous marquer les égards qui sont dus à un cœur déjà donné. Ayez quelque bonté pour moi. N'attribuez cette faute qu'à l'attente où j'étais que vous réfuteriez ce soupçon que je vous montrais dans ma lettre, & qui quelquefois m'a paru mal fondé. Si vous ne me refusez pas cette grace, je puis aussi espérer que la liberté presque indécente dont j'usai en vous quittant, ne sera imputée qu'aux mouvemens d'un cœur qui ne peut pas renoncer à une erreur trop chérie.

Une affaire qui demandait en ce moment toute mon attention, me rendit si distrait, que je répondis trop précifément, lorsque vous me demandâtes *quand reviendrez-vous ?* Peut-être aussi fut-ce la joie d'entendre une question que je n'osais plus attendre de votre bouche. Il me fut également impossible de revenir hier, & de vous envoyer un messager.

Vous avez eu la bonté de me permettre de vous accompagner jusqu'à Königsberg. Mais un incident que je n'ose confier au papier, me défend absolument de retourner à Vehlau. J'ai été assez heureux pour ren-

contrer le juif, notre compagnon de voyage ; dans un moment où mes valets ne peuvent pas s'éloigner. Ce juif vous conduira une voiture commode & plus digne de vous, dans laquelle vous voudrez bien venir jusqu'ici, si vous ne jugez pas à propos de rester encore quelques jours à Vehlau. Permettez, mademoiselle, qu'on emporte mes coffres. Vous seriez probablement fâchée d'être retardée plus long-tems. Je suis prêt à partir, au moment où vous serez ici ; & je vous supplie avec instance d'agréer cet arrangement. Pour vous mettre à l'abri de toute visite de la ferme, le juif est porteur d'un passeport auquel on déférera dès la première vue. Lui-même, si vous le voulez, suivra votre chaise à quelque distance ; & si je puis trouver des habits, vous rencontrerez mon valet à la porte, & moi-même, si la chose est possible, mais seulement à quelque distance de la ville.

Oserai-je vous prier de mettre vous-même dans le coffre ce que, dans la précipitation avec laquelle je suis parti, j'ai laissé en désordre sur ma table ? Il est possible qu'il s'y trouve des papiers qui m'intéressent trop particulièrement, pour que personne, excepté vous, puisse les voir. Faites mes complimens à la compagnie.

Si vous ne pouvez pas vous déterminer à quitter encore aujourd'hui l'endroit où vous êtes,

êtes, daignez me donner vos ordres. Rien ne peut m'être plus agréable, que de vous prouver le profond respect avec lequel je suis pour la vie, &c.

P. S. Vous pouvez vous confier à ce juif en toute assurance. Je fus obligé en déballant, de tirer du coffre quelques effets de prix, que je vous supplie de lui remettre. Vous n'avez nul besoin de jouer devant lui le rôle incommode de ma sœur. Comme j'ai maintenant tous mes domestiques, il dépend absolument de vous, de continuer votre route jusqu'à Königsberg sous leur escorte ou sous la mienne. Si cela est possible, que je sois assez heureux pour obtenir la dernière preuve que j'ose solliciter de votre confiance. — Afin que rien ne vous surprenne, je dois vous prévenir que nous ferons un petit détour. L'importance de la chose excusera ceci auprès de vous.

L E T T R E X V I.

Sophie à madame E.

Vehlau, samedi 23 mai.

Que dites-vous de cette lettre, ma chère maman? Il faudrait que j'eusse mal profité de l'expérience que m'a donné mon voyage, & sur-tout de ce qui m'est arrivé en dernier lieu, si j'avais examiné ce billet à la légère. Je vois clairement que cet homme s'imagine

avoir trouvé l'occasion qu'il a si long-tems cherchée; supposé cependant que je lui paraîsse valoir la peine d'être enlevée. Tandis que nous étions dans le chariot de poste, la chose était impossible; & depuis que nous avons madame la ministre, elle était difficile. Je vous parlerai bientôt de ma compagne de voyage; car je n'écris qu'après avoir pris mes mesures. Il commence sa lettre avec beaucoup d'adresse; ce qu'il dit paraît être le langage du cœur, & c'est le comble de l'artifice qu'il a mis en usage depuis notre départ d'Insterburg. Ce qui me paraissait de la froideur, & qui devait paraître tel d'après ses vues d'alors, il l'appelle maintenant une retenue qu'il devait à mes circonstances. Il parle de nouveau de son fantôme, comme si mon cœur était engagé; mais c'est pour bannir toute défiance. Il ne détaille point l'accident qu'il a effuyé, & il ne dit point où il est. A toutes ces questions le juif ne fait me répondre autre chose, si ce n'est qu'il a ordre de se rendre dans un village à trois milles d'ici, mais dont j'ai oublié le nom.

En général, cette lettre prouve l'extrême pénétration de cet homme. Il me remet ses papiers, pour me marquer beaucoup de confiance; car *personne ne peut les voir excepté moi*. Je pouvais me défier du juif. Fort bien! *Il fallait donc oublier des bijoux sur sa table,*

afin de les lui faire remettre. Le juif & ses domestiques auraient ouvert de grands yeux lorsque tout aurait été exécuté. *C'est pour cela même que je dois cesser d'être sa sœur.* J'aurais pu être effrayée en arrivant auprès de lui, de voir qu'on ne prenait pas la route de Königsberg. Ainsi il fallait m'annoncer, avec une apparence de bonne foi, *que nous serions obligés de faire un détour.*

Mais à quoi bon vous montrer plus en détail le *deffous des cartes*? Je suis sûre que vous aurez vu tout cela depuis long-tems, avec plus de pénétration que moi-même. La chose est si claire que, malgré ma lenteur à juger, je n'ai pas été un moment incertaine en lisant cette lettre.

Et maintenant, vous approuverez sans doute le parti que j'ai pris. Sans laisser entrevoir au juif ce que je voulais faire, j'écrivis la lettre dont je joins ici copie, & je fis emballer les effets que j'ai trouvés dans l'auberge. Le juif parut fort étonné de voir que je ne partais point avec lui, il ne dit cependant rien, & se mit en route. Là-dessus je pris la résolution de retourner à Memmel; mais je n'en dis rien, & je priai qu'on me fit trouver une servante, parce que mon frere me mandait de me rendre à Königsberg. — On me répondit sans hésiter, qu'il serait impossible de trouver une fille pour me servir.

- Moins j'avais douté de l'heureux succès de mon dessein, & plus je fus inquiète en rentrant dans ma chambre. Et — pourriez-vous le croire? jusqu'à ce moment j'avais entièrement oublié mon frere; je n'avais pas pensé du tout que j'attends dans peu de jours le bonheur de l'embrasser. Alors cette idée me revint tout-à-coup. On parle beaucoup de la force du sang entre freres & sœurs; il faut qu'elle n'agisse pas sur tout le monde avec la même force; ou il y a une différence entre quelqu'un qui voit souvent son frere, & quelqu'un qui ne saurait se rappeler de l'avoir jamais vu.

Comme j'étais dans de grandes inquiétudes, il se présenta une ressource à laquelle j'aurais dû penser dès le jour précédent. Ma compagne de voyage vint me dire qu'elle s'étonnait fort de me voir chercher une servante, puisque, pour profiter du chariot de poste qui partait le lendemain de Königsberg, elle se disposait à prendre des chevaux dès cette nuit, & qu'elle m'offrait très-volontiers une place dans sa chaise.

Je pouvais donc déchirer ce que j'avais griffonné pendant la journée; mais je vous envoie le tout, afin d'être punie par votre censure, de la précipitation & de l'étourderie de mes démarches.

- P. S. Oh, qu'ai-je fait! Si je savais où

trouver cet homme, je lui écrirais une seconde fois. J'ai oublié de lui dire ce qu'il m'importait plus que toute autre chose de lui faire savoir. — Les causes de cette scène nocturne ! Comment est-il possible que je n'y aie pas songé ! Quelle opinion aura-t-il de moi ! Cela seul suffit pour troubler mon repos. — Et il n'y a plus de remède. — Adieu, ma chère maman. Réjouissez-vous par l'idée que votre Sophie est en sûreté.

L E T T R E X V I I.

Sophie à M. Rare.

SI vous pensez, monsieur, que je fais apprécier les bontés infinies que vous avez eues pour une personne qui vous est absolument inconnue, vous me rendrez aussi la justice de croire que je n'en abuserai pas. Et en vérité, si je profitais de l'offre que vous me faites, ce serait abuser de votre bonté. Puisque vous voulez prendre un détour, je vous ferais à charge, si je manquais de savoir vivre au point d'accepter votre escorte, en de telles circonstances ; sur-tout puisque je suis assez heureuse pour trouver l'occasion que j'étais forcée de désirer toutes les fois que mon cœur sentait les grandes obligations que je vous ai.

Je souhaite très-ardemment que l'accident qui vous a éloigné avec trop de précipitation pour que j'aie pu vous faire mes remerciemens

de bouche, n'ait pas été nuisible à votre santé. Je trouve quelques passages dans votre lettre, qui semblent signifier que vous êtes malade.

Je suis charmée de vous répéter ici les expressions de ma vive reconnaissance. Je ne vous les ai pas faites de bouche, parce que vous aviez l'attention délicate de m'épargner la moindre confusion. Pensez à moi désormais comme à une personne qui vous est obligée plus que personne au monde.

Vous paraissez croire que je suis accoutumée à voir familièrement les personnes de votre sexe. C'est ainsi du moins que j'explique ce que vous me dites d'un cœur prévenu. Il m'est impossible de vous dire combien je ferai affligée & humiliée toute ma vie, de cette suite malheureuse du violent accident que j'eus à Insterburg, où vous vous conduisîtes avec tant de ménagement & de délicatesse, & où j'eus à essuyer la plus amère humiliation. Je n'ai jamais pu souffrir qu'on eût de moi une idée fautive. Ainsi je suis obligée de vous dire que (*), lorsque vous

(*) Sophie avait écrit en marge de sa copie :
 “ Ciel, qu'ai-je écrit ici ! Il est impossible que j'aie voulu dire cela. Si cet homme a la fureur de commenter, qu'on attribue à toutes les personnes de son sexe, je ne pouvais rien lui dire de plus avantageux. Quel bonheur qu'il soit riche,

apprîtes à me connaître, je n'avais jamais pensé que l'on pût donner son cœur. Depuis long-tems, & mon inexpérience a dû vous le prouver, j'ai vécu dans la retraite. Je n'avais jamais vu jusqu'alors d'homme, dont je pusse croire que ce présent ferait de quelque prix à ses yeux.

Je vous tiens un compte infini de la justice que vous rendez à mon caractère, en me confiant vos papiers. Vous les recevrez ci-joints, avec tout ce qui était dans la chambre. Il ferait inutile de vous assurer que je les ai envisagés comme *un dépôt*.

(*) Je vois dans votre lettre plusieurs expressions très-flatteuses. Mais vous me connaissez trop peu, & je me connais trop bien, pour pouvoir y répondre autre chose que des remerciemens pour la bonne opinion que vous avez de moi. Je suis, monsieur, avec le sentiment des obligations que je vous ai.

d'un rang distingué, & fort éloigné de moi ! Une autre fois, si j'ai jamais occasion d'écrire à un homme, je veux relire vingt fois ma lettre avant de l'expédier. „

(*) Autre note marginale. „ Ceci est encore pire que la phrase précédente. Est-il donc si prodigieusement difficile d'éviter les équivoques, quand on écrit à des gens comme celui-ci ? *Ha, pensera-t-il, elle en tient, celle-là !* „

Sophie à madame E.

Königsberg, lundi 25 mai.

ON m'offrirait le monde entier, que je ne ferais plus un mille de chemin sans mon frere. Oh, ma chere maman, que j'attendais impatiemment les premiers rayons du soleil pour pouvoir vous dire que je suis en sûreté, & que hier je n'avais aucune espérance d'une si heureuse issue!

Nous partîmes plus tard que nous n'aurions désiré. Mais au paravant je dois vous dire que dès le grand matin le juif revint avec une lettre de M. Rare, que je renvoyai sans l'ouvrir. Je vous avoue que je le fis parce que je n'osais plus me fier à mon propre cœur. Le juif me dit, lorsque je lui rendis la lettre: *Voilà ce à quoi ce monsieur ne s'est sûrement pas attendu, sans cela il m'eût chargé de vous dire quelque chose de bouche.* Je lui offris de l'argent pour m'en débarrasser. *Non, dit-il, je suis richement récompensé, Mais je vois que vous êtes fâchée contre ce monsieur. Permettez-moi d'ouvrir la lettre. Il se peut qu'elle contient des choses importantes.* Je lui refusai ce qu'il demandait. *Oh, dit-il, je suis un honnête homme. S'il y a dans cette lettre des choses qui ne conviennent pas, & je ne saurais le croire, je ne vous en dirai rien.* J'insistai pour qu'il s'en allât.

Si j'ai jamais éprouvé que je suis la créature la plus imprudente, la plus étourdie, la plus violente, c'est sur-tout depuis quatre jours.

La conversation que nous eûmes dans la route m'inspire la plus tendre amitié pour mon aimable compagne. Arrivées dans un bois près de Cremitz, notre chaise fut tout-à-coup entourée par une troupe de hussards. Après avoir long-tems raisonné entr'eux, en me désignant fréquemment des yeux, l'un d'entr'eux piquant son cheval, vint à nous, & me pria de descendre, parce qu'un officier voulait me parler. Vous pouvez juger si je fus disposée à le faire. Il retourna; & revenant un moment après, il me demanda si je parlais russe, & ensuite si j'entendais l'anglais? Je répondis affirmativement à cette dernière question; & ma compagne, à qui on demanda la même chose, dit qu'elle ne l'entendait pas. Alors je vis venir à moi un homme, à qui les hussards avaient parlé le bonnet à la main; il se cachait le visage, & il me demanda *où était demeuré celui dont j'avais vu le combat.* Je fus vivement émue, & je ne savais comment répondre pour mettre le pauvre M. Rare en sûreté. Pour gagner du tems, je feignis de ne pas entendre la question, & ensuite je repliquai: *Il est parti à cheval immédiatement après la rencontre.* J'espérais de

faire passer cette petite imposture. *Mademoiselle*, dit l'inconnu, qui était sans contredit le scélérat de l'autre jour, *ne vous attirez pas des chagrins. On a des avis qu'il est venu jusqu'à Vehlau.*

Je ne fais où je pris cette prudence; mais j'en eus assez pour répondre adroitement: *Oh, celui-là, dis-je d'un air indifférent, il doit y être encore. Au moins n'avait-il pas dessein d'en partir encore aujourd'hui. Quelle audace inconcevable! s'écria l'officier, mais peut-on compter sur ce rapport? Je suis surprise, monsieur (dites-moi, ma chère maman, où je prenais tant d'affurance?), je suis fort surprise d'être interrogée d'autorité, sur une affaire qui ne me regarde point, d'entendre des menaces, & de voir qu'on révoque en doute ma déclaration sur un fait connu. Je pense qu'on pourrait traiter ainsi la belle pour laquelle on a combattu; pour moi, je n'ai rien de commun avec elle.*

Il se mit à rire. *Vous l'a-t-il peut-être raconté?*

Non, en vérité, je ne crois pas qu'il entende l'anglais. — Y a-t-il quelque autre chose pour votre service?

Il me demanda excuse de nous avoir arrêtées; & partant à bride abattue, suivi de toute sa troupe, il retourna du côté d'où nous venions.

Ma compagne, allait entamer une conversation plus difficile que celle que je venais de soutenir, lorsque le juif revint nous joindre. Je sautai à bas de la chaise, pour lui dire ce qui était arrivé. *Oh, dit-il, voilà précisément ce que j'étais chargé de vous dire. Mais...*

Vous n'avez pas un instant à perdre, repris-je en l'interrompant, partez à toute bride, pour que ce monsieur soit averti. Avez-vous une lettre ? Je fus assez faible pour faire cette question; mais je m'en punis bien vite.

Non, dit-il, mais je dois vous dire de bouche...

Partez donc, afin qu'il puisse s'éloigner. A ces mots il me quitta, malgré lui, mais cependant de toute la vitesse de son cheval.

Je me suis déjà repentie bien de fois de ne l'avoir pas écouté. Qui fait ce que M. Rare aurait pu dire pour sa justification. C'est toujours une chose désagréable pour moi, de me représenter quelqu'un comme coupable. Peut-être est-il innocent! Cependant peut-être aussi qu'une conversation de quelques minutes aurait empêché le juif de l'avertir à tems du danger qui le menace; & plus j'y réfléchis, plus ce danger me semble grand.

Ma compagne n'est point curieuse; mais elle me parut blessée de ma réserve. J'en fus fâchée; mais je n'y pouvais que faire. Elle me dit qu'elle voyait clairement qu'il y avait

quelque méfintelligence entre moi & mon frère, & que, je n'avais pas bien fait de ne pas ouvrir la lettre. Je ne fais comment elle peut avoir appris ce dernier trait. Je n'eus rien à repliquer, & je sentis combien il est dur d'être réprimandé quand on est innocent. Elle me demanda où j'irais loger, & m'offrit la maison d'une de ses amies. Je fus forcée de refuser cet offre; car je ne veux absolument pas avoir des relations qui m'obligeraient à soutenir ces mensonges. Elle ne dit plus mot; & depuis ce moment la route me parut si désagréable, que je desirais enfin d'être à Königsberg; quoique je fusse fort inquiète de n'avoir pas la moindre connaissance dans cette ville. La froideur de la dame allait toujours en augmentant; au point que j'ai lieu de croire que ma réserve lui a donné très-mauvaise opinion de moi. C'est encore une suite. . . Que les chagrins doivent être légers, lorsqu'on n'a rien à se reprocher! Pour les miens, ils sont insupportables. J'eutamai diverses conversations, qu'elle fut toujours éluder avec politesse, jusqu'à ce qu'enfin elle s'entretint directement avec sa servante. Celle-ci commença même à me regarder d'un air équivoque; elle me fixa fièrement, sur ce que je ne pus m'empêcher de rire d'une sottise qui lui échappa. J'avoue que cela

me parut bien amer. Être méprisé de ses inférieurs ! . . . Et cependant il fallait rester dans cette position pénible, & sentir outre cela que j'ai des obligations à cette femme, qui n'a pas voulu prendre l'argent de la poste. Encore aujourd'hui, tout cela me donne tant de chagrins, que je n'en veux plus y songer. Le jugement le plus favorable qu'elle porte sur mon compte, est que je suis mon frere, pour chercher des aventures, que je ne manquerai pas de trouver bientôt. Comment est-il possible qu'une personne si charmante ait pris si mauvaise opinion de moi ! — Encore un mot. Lorsque nous fûmes près de Königsberg, elle me dit : *Je ne puis m'empêcher de vous demander ce que vous voulez faire pour vous procurer une servante.* Et moi, insupportable créature — je serais disposée à me battre — je boudais. *Je ne le fais pas encore*, répondis-je en deux mots. Elle ne dit rien, & sa servante lui fit une mine qui m'humilia plus peut-être que tout le reste.

Je vois manifestement que, pour des caractères comme le mien, une éducation sévère est un bonheur inestimable. Je n'en ai point reçue ; & vous, ma chère maman, vous avez eu trop de bonté pour moi, pour que vous ayez pu vous en apercevoir.

Je pose la plume : est-ce la fatigue du

voyage, est-ce la nouveauté de mes circonstances actuelles, est-ce cette désagréable séparation d'avec . . . (*) mon aimable compagne ? Je ne fais ; mais je suis fort à charge à moi-même. Vous êtes impatiente de connaître ma position, & je viens de barbouiller plus d'une page, avec ma fumée de mauvaise humeur.

L E T T R E X I X. *Suite.*

JE reviens à vous, ma chère maman ; non que je sois maintenant plus disposée à écrire, mais je suis lassée de ma mauvaise humeur. Il faudrait quitter pour bien long-tems la plume, si je voulais attendre cette sérénité dont je jouissais, dans ces momens si doux, où j'écoutais le récit de vos expériences ; où je m'accompagnais de mon claveffin en chantant quelques odes de Gellert ; où je lisais l'ouvrage d'un Français élégant, d'un Anglais hardi, d'un Allemand solide. Cette égalité d'ame (vous voyez comme j'évite le mot d'humeur), que j'admire tant en vous : oh ! je ne crois pas qu'il soit possible à mes forces de me l'approprier. Et jamais elle ne me manqua plus qu'aujourd'hui. C'est comme si mon cœur était tout-à-fait vuide. — Je me sens un penchant singulier de penser aux person-

(*) Ici on avait effacé le nom de M. Rare.

nes avec qui je viens de faire ma route. — Eh bien, je songe à ma séparation d'avec l'aimable voyageuse. — Ceci me ramène à ma narration.

Nous descendîmes devant la maison de poste, & ma première idée fut : Il faut qu'il y ait ici bien des gens désœuvrés. Jeunes & vieux, tout le monde était planté à nous regarder fixement. Si c'est là, comme je le crois, ce que pensent tous les voyageurs qui arrivent, je ne voudrais pas être dans cette troupe d'*observateurs de rien*.

Ma compagne de voyage entra avec sa servante dans la maison, parce qu'elle devait repartir sur-le-champ. Elle m'embrassa froidement. *Mon Dieu*, pensai-je en ce moment, *je ne tiens plus à personne !* Cette idée mit de la chaleur dans mes embrassements ; elle le remarqua : *Je ne connais point de meilleure maison pour vous, que celle de madame Debeau*, me dit-elle.

Et où demeure-t-elle ?

Elle ne put pas me l'indiquer, ses compagnons la prièrent de monter dans le chariot de poste, le carrosse partit, & elle se courba trop tard pour me dire quelque chose que je ne pus entendre.

Je demeurais immobile. — Un crocheteur, qui s'était emparé de mon coffre, sans que j'eusse seulement songé à y faire attention,

eut l'honnêteté de me demander, où il devait le porter? *Chez madame Debeau.* Et nous favions tous les deux autant l'un que l'autre, si elle habitait au Pérou, ou à la Nouvelle-Zemble. — Je crois que de tous les animaux celui qui se trouve le plus complètement désorienté dans l'occasion, c'est l'homme, ou plutôt la femme.

Le crocheteur alla prendre langue. En attendant, j'étais là au milieu de la place, examinée de tous les passans, & même lorgnée, sans que j'eusse aucune raison d'arrêter mes regards sur qui que ce fût. Je tiens que cela est fort outrageant; pour moi, je ne fixe jamais quelqu'un qui est dans le trouble, à moins que ce ne soit pour l'aider. Les hommes même se croient offensés, quand un inconnu les regarde ainsi avec attention. — Le crocheteur ne tarda pas à revenir me dire, *qu'on ne savait qui était madame Debeau.* Il me demanda une pièce de monnaie pour sa peine, & il laissa mon coffre, pour aller offrir ses services à quelque autre voyageur.

J'étais bien en colère contre madame Debeau, & je me trouvais dans un cruel embarras. J'étais réduite à la triste ressource de minauder avec mes gants & mon éventail, lorsqu'une nouvelle affiche attirant l'attention, dissipa la foule qui m'entourait,
comme

comme la toux du recteur qui approche fait fuir une troupe d'écoliers libertins.

(*La suite au Journal prochain.*)

VI. *Anecdote allemande.*

L'ARCHIDUC Maximilien faisant manoeuvrer une partie des troupes campées près de Laxembourg, il entendit un vieux soldat qui disait à un de ses camarades, " qu'il était dur pour une vieille moustache d'apprendre l'exercice d'un aussi jeune soldat que l'archiduc „. Les évolutions étant finies, ce prince fit fortir le vieux militaire avec neuf de ses camarades, & il leur fit recommencer en petit tout ce qui venait d'être exécuté en grand. Le vieux soldat fit le maniment des armes avec la plus grande précision, & marqua beaucoup d'intelligence dans les évolutions. Alors l'archiduc lui dit: *Je te pardonne d'avoir murmuré, puisque tu fais ton métier, & je te fais caporal; prends ces douze ducats, & apprends à tes camarades à manoeuvrer aussi bien que toi; mais recommande leur surtout de n'être pas mutins, parce qu'ils pourraient trouver des officiers moins indulgens que moi.*





QUATRIÈME PARTIE.

L E

NOUVELLISTE SUISSE.

T U R Q U I E

Constantinople. Le Reys-Effendi, ou chancelier de l'empire, Ismaël Bey, vient d'être disgracié. La chute de ce ministre, doué d'ailleurs de rares talens, est attribuée à son orgueil & à son avarice. Alif-Zadé Omer, ci-devant grand-trésorier, le remplace. Suivant les nouvelles de Crimée, les troubles continuent dans cette presqu'île, dont les habitans sont divisés en deux factions, l'une favorable à la Russie, l'autre dévouée aux intérêts de la Porte.

Une des sultanes est accouchée d'un prince le 21 août; & à cette occasion, il y a eu de grandes réjouissances qui ont duré sept jours consécutifs.

On prétend que les Persans ont résolu d'assiéger Mosul, dans le Diarbékir, & que l'armée de Kerim-Kan dans ces contrées, monte à 100,000 hommes, sans compter les Géorgiens, les Mingréliens, & une nom-

brève artillerie servie par une troupe d'aventuriers européens.

Les lettres de Bassora portent que les Persans exigent de cette ville une contribution de 125,000 tomans (à 95 liv. de France le toman); savoir, 100,000 de la part des Turcs, & le reste de la part des chrétiens, juifs & arméniens. On offre le tiers de cette somme, dont un dixième en espèces, & le reste en marchandises. Les Anglais sont revenus s'établir en cette ville, où ils n'éprouvent, ainsi que les autres Européens, aucune vexation.

Le pacha d'Alep gouverne avec la plus grande modération; mais le commerce languit, par le défaut de circulation des caravanes, que les troubles de Bagdad empêchent de se mettre en route.

Il est arrivé, dit-on, à Bagdad, un envoyé de la part du régent de Perse, chargé de propositions de paix. Il demande, 1^o. que la ville de Bassora reste entre ses mains pendant quelques années, parce qu'il veut en faire un entrepôt pour une expédition qu'il projette contre l'iman de Mascate. 2^o. Lorsqu'il la restituera, le gouvernement du Curdistân sera partagé entre Amed-Pacha, & Kalid-Bey, ancien pacha, tous deux réfugiés en Perse. 3^o. Les Persans resteront en possession des villages situés au-delà du Dialet.

Aly-Daher, dont on croyait la situation désespérée, a trouvé de nouvelles ressources. Le pacha de Syrie n'a pas peu contribué à les lui fournir, en aliénant les esprits par son avarice & ses cruautés. Réuni au pacha de Jérusalem, il pouvait attaquer Aly-Daher; il a calculé qu'il gagnerait plus en pillant, & il s'y disposait, lorsque, la nouvelle de la prise de Bassora a réuni tous les partisans de Baha & les Matralis.

R U S S I E.

Petersbourg. Il paraît certain que les difficultés qui subsistaient encore touchant le libre commerce des Russes dans les états du grand-seigneur, sont enfin applanies; car l'on voit des copies d'une lettre qu'une maison de commerce, établie à Constantinople par ordre de l'impératrice de Russie, vient de répandre dans le public. Suivant cette lettre, cette maison fixe ce commerce sous la signature de *Siednes, James & compagnie*: Elle a seule le privilège de le faire sur la mer Noire, & les marchandises pourront être expédiées sur des vaisseaux Russes pour la Russie, la Perse & la Tartarie; les Russes étant en outre exempts de l'impôt d'un & demi pour cent, que paient les autres nations à Constantinople.

S. M. I. le grand-duc de Russie, est arrivé en bonne santé, le 26 août, de retour

dè son voyage à la cour de Berlin ; & le 9 septembre, ce prince est parti pour aller recevoir la princesse, sa future épouse, à Hambourg. Le lendemain l'impératrice partit de Czarsko-Zelo, pour se rendre à Crasno-Zelo, où elle coucha ; la princesse y arriva le 11, & fut reçue de notre auguste souveraine avec les témoignages de la tendresse la plus touchante. Tout est prêt au palais d'hiver pour y recevoir la cour, qui y est attendue le 13. La cérémonie du mariage est fixée, dit-on, à la fin de ce mois. Le général en chef & chevalier prince de Repnin, est de retour ici de son ambassade à Constantinople.

Les travaux du grand canal de communication se continuent avec beaucoup d'activité ; on a augmenté le nombre des troupes qui y sont employées. On a aussi renforcé les garnisons du côté de l'orient, où on les exerce journellement : c'est ainsi qu'on observe les progrès des Persans contre les Turcs, sans prendre aucun autre parti que celui de se tenir en état d'être craint. On voit insensiblement se peupler les vastes déserts renfermés dans le sein de cet empire. Le système de la tolérance attire sans cesse des étrangers : 6091 familles de différentes religions, nouvellement arrivées, forment douze colonies sur le Volga.

S U E D E.

Stockholm. Tandis que de riches moissons & les sages mesures du gouvernement de Suede assurent la subsistance des peuples, on voit fleurir dans ce royaume toutes les branches de commerce; ce qui est une suite nécessaire des encouragemens donnés à l'agriculture. L'exportation du fer a doublé depuis un an. La France qui achetait annuellement 40 à 50 mille schipfunds de ce métal, en a tiré environ 100 mille. Le Portugal a donné des commissions pour 200 mille écus en ancres, en canons, &c. La poix & le goudron ont doublé de prix, & les autres productions à proportion.

Le roi se dispose à faire un voyage à Carlscron, où il arrivera le 25 septembre, pour y séjourner jusqu'au 30. Les sénateurs, baron de Falkengreen & de Sparre, accompagneront S. M.

P O L O G N E.

Varsovie. La diete continue ses séances avec la plus grande tranquillité; si les mécontents se permettent quelques murmures, ils ne sont pas écoutés. Les grands-généraux, sans pouvoir & sans crédit, sont forcés d'être les témoins d'arrangemens qu'ils se proposaient de prévenir. Les affaires se suivent avec une activité & une harmonie dont les dietes précédentes n'offrent point d'exemple.

La constitution qui établit le tribunal de la dicte, vient d'être consommée; elle contient les articles suivans : 1^o. ce tribunal tiendra ses séances en cette capitale : 2^o. il sera composé de vingt-quatre juges tirés du sénat & de l'ordre équestre, dont seize resteront auprès du roi, outre ceux qui seront appelés pour remplacer les absens. 3^o. Les séances dureront six semaines : la première commencera le premier octobre; la seconde aura lieu le premier février : ces deux séances seront pour le commerce : la troisième s'ouvrira le premier juin pour le grand-duché de Lithuanie; & ainsi de suite, de quatre en quatre mois, jusqu'à la prochaine diete, qui commencera une nouvelle séance. 4^o. Les cas qui seront portés à ce tribunal, sont : 1^o. le crime de lèse-majesté : 2^o. la trahison du pays : 3^o. l'oppression des citoyens : 4^o. les griefs contre le ministère, ou contre les membres du conseil permanent : 5^o. la subornation d'un juge de dernière instance, qui se serait laissé corrompre par quelques présens.

On a eu plus de peine à régler les fonctions du conseil permanent. La plupart des membres craignaient qu'il n'abusât d'un pouvoir plus étendu pour opprimer les citoyens. Le roi, pour les rassurer, insista sur une observation bien naturelle. De quelque pouvoir,

dit ce monarque, que soit revêtu le conseil permanent, il sera toujours obligé de rendre compte à la diète. On alla aux voix, & la pluralité fut pour l'opinion de S. M. Suivant cette constitution, tous les tribunaux, tous les dignitaires de la couronne, en un mot, tous les citoyens, de quelque rang, dignité ou condition qu'ils soient, seront subordonnés au conseil & au roi qui le préside. Il se tint à cette occasion des discours très-violens, dans lesquels quelques membres du parti de l'opposition citèrent tous les noms d'hommes célèbres dans l'histoire de Pologne par leurs efforts pour soutenir, contre le pouvoir des rois, l'indépendance aristocratique.

Pour rétablir l'ordre parmi les diverses classes de citoyens, il fallait fixer & rassembler toutes les loix dont la manutention est confiée au roi & au conseil, & que tous les sujets doivent connaître, pour être en état de les observer. S. M. en fit la proposition, & désigna, pour rédiger le nouveau code, le comte Zomoyski, ancien grand-chancelier, comme la personne la plus capable de cette entreprise, par la connaissance qu'il a des loix & des droits du royaume. Toute l'assemblée reçut cette ouverture par acclamation, & l'acte en fut rédigé sur-le-champ. M. Zomoyski n'en fut instruit qu'à l'issue de

la séance, & il alla sur-le-champ en faire ses rémerciemens au roi, qu'il trouva à table, où S. M. lui fit l'honneur de l'admettre.

L'affaire de la démarcation des limites avec la Russie & l'Autriche étant terminée, on proposa à la diete de donner les ratifications nécessaires. Les commissaires chargés de traiter dans cet objet avec la premiere de ces deux puissances, rendirent compte de leurs opérations. S. M. fit un discours tendant à montrer les favorables dispositions de l'impératrice : il conclut qu'il convenait à la nation de témoigner à cette auguste souveraine la reconnaissance qu'elle lui devait pour ses services & sa modération, en donnant promptement la ratification demandée. Elle fut signée le 2 septembre ; & celle des limites avec l'Autriche ne l'a été que le 12. Il ne reste plus qu'à ratifier la convention conclue avec la cour de Berlin : ce qui ne tardera pas à avoir lieu, puisque la chose est réglée aux conditions suivantes. 1°. S. M. Prussienne remet à la Pologne ce qui avait été occupé sur la rive gauche de la Netze, ou Notecz, en gardant sur cette riviere une lisiere qui comprend plusieurs terres & villes assez considérables. 2°. Quant au traité de commerce, il sera réglé avec la diete, & M. de Benoît a promis quelques adoucissmens aux conditions actuellement existantes. 3°. Enfin,

pour ce qui concerne les affaires de Dantzic, ce même ministre a déclaré qu'elles seront terminées à Pétersbourg, moyennant les bons offices de S. M. I. Au reste, la ville de Thorn n'a pu conserver le domaine des terres qu'elle avait ci-devant acquises dans la Prusse; son territoire actuel se borne à son dernier domaine.

Les nonces travaillent à l'état des oppressions qu'éprouvent leurs divers palatinats; ils seront déposés à la chancellerie, & remis tous ensemble à l'ambassadeur de Russie, pour le prier de faire examiner les plaintes qu'on fait contre les troupes de S. M. I.

On attend avec impatience le rapport des différentes commissions chargées de l'examen des finances. Ces commissaires ont ordre de rechercher la conduite de ceux qui ont présidé au maniment des deniers publics. On assure qu'il y a eu dans cette partie des désordres inouis. Plusieurs ont détourné à leur profit les tristes ressources d'un état épuisé par tant de malheurs particuliers & publics. Les dépenses du royaume excédaient de dix millions ses revenus: il y a plus de 1500 mille florins employés en largesses: chacun puisait dans le trésor public, comme si l'on n'avait point eu de compte à rendre. Il n'y a pas eu moins de malversations dans l'emploi des deniers provenus de la vente

des biens des jésuites. On évalue à deux millions les sommes qui en ont été détournées. Afin de rétablir, s'il se peut, les finances, on réduira les appointemens des différentes charges de l'état. Le maréchal du conseil permanent n'aura plus que seize mille florins, au lieu de trente-deux mille qui lui avaient été accordés. Tous les autres officiers essuieront aussi une diminution de moitié. S. M. elle-même a donné l'exemple, par une remise considérable des sommes qui lui étaient dues par le trésor public.

L'affaire du baron de Rullecourt a pris une tournure favorable. Les cadets prisonniers à Grodno ont été remis en liberté ; la commission nommée pour examiner les plaintes faites contre cet officier, a reconnu qu'elles étaient injustes. Le seul grief qui subsiste contre lui, c'est d'avoir défobéi au grand-général, en se retirant à Vilna ; mais il ne pouvait faire autrement, pour se soustraire aux violences dont il était menacé.

Le synode des dissidens, qui s'est tenu à Lissa, doit présenter à la diete les conditions qui reglent la discipline ecclésiastique de ces églises. Elles seront accompagnées d'un mémoire relatif à l'état auquel ils aspirent dans le royaume en qualité de citoyens. Leurs demandes seront appuyées par les cours de Pétersbourg & de Berlin. Le prince Radzi-

Wil, palatin de Vilna, vient d'adresser au roi & à la diète une requête, par laquelle il demande à rentrer dans sa patrie : en conséquence, il lui a été permis de revenir, & de réclamer ses biens immeubles, qui ont été pillés ou engagés. On lui a assigné, pour cet effet, un tribunal particulier.

F R A N C E.

Paris. Ce fut le 6 septembre que se tint l'audience publique pour la cause de M. de Beaumarchais. L'avocat Target plaida cette affaire avec autant de feu que d'éloquence; il s'étendit beaucoup sur l'intégrité de M. de Beaumarchais, & parla fortement contre la plupart de ses juges, qu'il accusa de n'avoir pas voulu entendre & examiner sa défense. M. Séguier, avocat-général, dit dans ses conclusions qu'il avait examiné la procédure, sur laquelle le roi avait accordé des lettres de relief; qu'elle était vicieuse, pleine de nullités, &c. L'arrêt qui suivit, remet le suppliant au même & semblable état qu'il était avant le jugement qui l'a condamné au blâme, &c.

Malgré les espérances favorables qu'on avait conçues sur la maladie de M. de Clugny, contrôleur-général, ce ministre est mort le 18 octobre, âgé de 46 ans & 3 mois. On ne fait pas encore qui sera son successeur.

Les armemens qui se continuent avec activité dans les ports du royaume, réveillent

de tems en tems les bruits de guerre. On équipe à Rochefort la corvette *le Rossignol* & la flûte *la Ménagere*; la premiere destinée pour la Guadeloupe, & l'autre pour la Martinique. Il est arrivé dans ce port un grand nombre de calfats pour mettre promptement des vaisseaux en état d'être armés. On fait passer d'ici à Brest beaucoup de mortiers & de canons. On a engagé à Marseille 800 ouvriers pour la marine. Il y a à Brest six vaisseaux de roi armés, qui sont le *Magnifique*, le *Protée*, le *Bisant*, l'*Intrépide*, l'*Eveillè*, & le *Fantastique* & ; quatre fregates, l'*Inconstante*, le *Zépher*, la *Discrette*, & l'*Oiseau*. A l'Orient il y a le vaisseau le *Glorieux* & deux frégates, & au Havre deux corvettes. Il reste outre cela à Brest dix vaisseaux de ligne & six frégates prêtes à être armées au premier ordre.

A N G L E T E R R E.

Londres. Enfin, après tant d'incertitudes, la gazette de la cour du 11 octobre contient les dépêches du général & de l'amiral Howe. Voici la lettre du premier, au lord Germain, secrétaire d'état, datée du camp de Newhown, dans Long-Island le 3 septembre. "Milord. Le 22 du mois dernier, les troupes anglaises, avec le corps de chasseurs, commandé par le colonel Donop & les grenadiers Hessois, prirent terre près d'Utrecht dans Long-Island, sans la moindre

opposition. Ils débarquèrent tous avec quarante piéces de canon en deux heures & demie de tems, sous la protection du chef d'escadre Hotham & du lieutenant-général Clinton qui était à la tête de la première division de nos troupes. Quelques petits détachemens que l'ennemi avait sur la côte, se retirèrent, à l'approche de nos bateaux, vers les montagnes & les bois qui dominant un défilé placé sur la route entre Flatbush & leurs retranchemens à Brooklyn. Le lord Cornwallis eut ordre de s'avancer vers Flatbush avec le corps de réserve, deux bataillons d'infanterie légère, & les troupes du colonel Donop avec six piéces de campagne. Il lui était enjoint de ne pas risquer le passage du défilé, s'il était occupé, comme il le trouva en effet. Ce seigneur se posta donc sur un village, & l'armée s'étendit sur Utrecht & s'Gravesend jusqu'au village de Flatland. — Le vingt-trois, le lieutenant-général de Heister partit de Stats-Island pour nous rejoindre, avec deux brigades Hessoises; laissant la garde de l'isle à une autre brigade, un détachement du quatrième régiment venu de Virginie, quelques convalescens & des recrues aux ordres du lieutenant-colonel Dalrymple. Le vingt-six, le lieutenant-général prit poste à Flatbush, & le soir du même jour le lord Cornwallis s'avança vers Flatland avec les

troupes anglaises. Sur les neuf heures du soir l'avant-garde commandée par le lieutenant-général Clinton commença sa marche à travers le pays pour s'assurer d'un passage qui s'étend de l'est à l'ouest environ à trois milles de Bedford, pour côtoyer l'armée de l'ennemi postée à Flatbush. Il avait sous ses ordres les dragons & une brigade d'infanterie légère, & il était accompagné du corps de réserve commandé par le lord Cornwallis, excepté le quarante-deuxième régiment, campé à la gauche des Hessois, & de la première brigade du soixante & onzième régiment, avec quatorze pièces de campagne. Le général Clinton fit halte à un demi-mille du passage, pour disposer ses troupes à une attaque. C'était environ deux heures avant le jour. Une patrouille de l'ennemi fut prise par une des siennes. Le général, instruit par ce moyen que le passage était libre, détacha un parti de chasseurs pour l'occuper, & au point du jour le 27 il se trouva maître des hauteurs, & assuré d'une victoire complète s'il avait eu des ennemis à combattre. Le corps de l'armée composé de gardes, 2^{me}, 3^{me} & 5^{me} brigades, avec dix pièces de campagne, commandé par lord Percy, suivit de pres, & avait joint l'avant-garde une heure avant le jour. Cette colonne, que la situation du lieu avait empêchée de doubler,

était suivie du 49^{me} régiment avec quatre piéces de canon de douze ; & le bagage , soutenu par des piquets séparés, formait l'arrière-garde. — On fit halte après avoir passé ces hauteurs , pour rafraichir les soldats , & sur les 8 heures du matin on arriva à Bedford, à l'arrière-garde de l'aile gauche de l'ennemi. Les dragons & chasseurs attaquèrent un gros de rebelles soutenus par leur artillerie ; mais il paraît que ceux-ci, ayant découvert notre marche , quittaient les bois pour rentrer dans leurs lignes. On les prévint , & l'armée tâcha de se rapprocher de leur arrière-garde. Les grenadiers & le trente-troisième régiment qui étaient à la tête de la colonne , poursuivirent ces fuyards jusqu'à la portée du mousquet , sans être intimidés par le feu continuel de leur artillerie ; & ce ne fut qu'avec une peine extrême qu'on modéra l'impétuosité des nôtres. Je crois que , si on les avait laissé faire , ils auraient dès-lors franchi la redoute de l'ennemi ; mais prévoyant qu'elle tomberait bientôt entre nos mains sans aucun risque , je ne voulus pas m'exposer aux pertes que pouvait entraîner un zèle trop précipité , & je leur ordonnai de se retirer dans un vallon où ils étaient à l'abri de la mousqueterie. Le lieutenant-général de Heister faisait jouer son artillerie depuis la pointe du jour sur l'ennemi qu'il avait en front ; & lorsqu'il vit ar-

river

river notre droite, il fit avancer le colonel Donop pour attaquer la hauteur, & le suivit lui-même, à la tête de ses brigades. Déjà les chasseurs, les grenadiers, & deux autres compagnies des gardes qui s'étaient jointes aux premières avec la plus grande ardeur, s'étaient emparés de trois pièces de canon, & en étaient venus aux mains avec un parti de rebelles qui leur était fort supérieur en nombre, quand à l'approche des Hessois l'ennemi se retira en désordre. Cette retraite fut même bientôt une déroute. — A notre aile gauche le major général Grant, à la tête de la quatrième & sixième brigades, du quarante-deuxième régiment & d'un corps de troupes de la Nouvelle-York, levé par le gouverneur Tryon, s'avancèrent long de la côte avec dix pièces de canon, pour empêcher l'ennemi de faire attention à ce qui se passait. Il rencontra sur le minuit leurs piquets avancés, & au point du jour il aperçut un corps considérable de leurs troupes, muni d'artillerie & posté très-avantageusement. Les rebelles jugeant par le feu à Broocklyn que notre dessein était de couper leur retraite, se replièrent sur la droite, pour s'assurer un passage à travers les marais qui couvraient la droite de leurs retranchemens; mais ils furent arrêtés par la seconde compagnie des grenadiers, que soutint bientôt le septième régi-

ment, & ensuite la division de la gauche du major-général Grant. Ils souffrirent considérablement, & la plupart de ceux qui gagnèrent les marais, y furent ou suffoqués, ou noyés. Les détachemens des ennemis, tirés de l'armée du général Putnam, se montaient au moins à dix mille hommes, commandés par le major-général Sullivan, & les brigadiers-généraux lord Sterling & Udal. On fait monter leur perte à 3300 tant tués que blessés, prisonniers & noyés. On leur a pris cinq piéces de campagne & un obuz. De notre côté nous avons eu 5 officiers & 56 tant bas-officiers que soldats tués; 12 officiers & 245 bas-officiers & soldats blessés; il n'y a eu de tué qu'un seul homme des troupes Hessoises, & 27 légèrement blessés. Les officiers & soldats, tant Anglais que Hessois, se sont comportés de la maniere la plus distinguée. Jamais on n'a porté plus loin l'émulation, le courage & la bravoure. — Le 27 au soir, l'armée campa en face des retranchemens de l'ennemi. Le 28, une tranchée fut ouverte à 300 toises de la redoute qu'il avait à sa gauche; mais pendant la nuit du 29 les rebelles évacuèrent leurs retranchemens dans le plus profond silence, & abandonnerent Governors-Island, laissant derrière eux leur artillerie & quantité de munitions. Nous nous aperçûmes de leur fuite le 30 au point du

jour. Les piquets prirent possession des re-
tranchemens, & les plus avancés arriverent
à la plage vis-à-vis de New-York, & tire-
rent quelques coups de fusil sur les fuyards.—
Les ennemis sont toujours maîtres de New-
York. Ils y sont fortement retranchés, &
paraissent déterminés à nous attendre de pied
ferme des deux côtés du pont royal. Les ha-
bitans de Long-Island, dont plusieurs avaient
été forcés à prendre le parti du congrès, se
sont soumis volontairement, & ont offert de
prêter de nouveau le serment de fidélité. Le
major Cuyler, mon premier aide-de-camp,
que je charge de mes dépêches, est en état
de vous donner toutes les informations que
vous pourrez desirer. Je suis, &c.

P. S. Les prisonniers faits le 27 août, sont
3 officiers généraux, dont l'un est le lord
Sterling; 3 colonels; 4 lieutenans-colonels;
3 majors; 18 capitaines; 43 lieutenans; 11
enseignes; 1 aide-major; 3 chirurgiens; 2
volontaires, & 1006 soldats, faisant en tout
1097 prisonniers. Nous avons pris 6 pieces
de cuivre, & 27 de fonte. L'ennemi a aussi
perdu une quantité considérable de bombes,
boulets, & autres munitions de guerre.

L'amiral Howe a écrit de son côté aux
seigneurs de l'amirauté, & dans sa lettre il
donne le détail des manœuvres maritimes
par lesquelles il a secondé les opérations du

général son frere. Ces nouvelles ont fait monter les fonds publics d'un demi pour cent.

S U I S S E.

Baden. La diete extraordinaire des treize cantons & états alliés s'est ouverte ici le 22 septembre & s'est terminée le 11 octobre. La présence de S. E. M. le président de Vergennes, ministre plénipotentiaire de S. M. T. C. qui s'y est rendu avec une suite nombreuse, a contribué à donner plus d'éclat à cette assemblée. Voici les noms des seigneurs députés qui ont assisté.

Zuric. S. E. M. Jean-Conrad Heidegger, bourguemaitre.

M. Jean-Henri Escher de Kefficon, statthalter.

Berne. M. David-Salomon de Watteville, baron de Belp, trésorier du pays Allemand.

M. Nicolas-Frédéric Steiguer, sénateur.

Lucerne. S. E. M. Walther-Louis Amrhin, avoyer.

M. Joseph-Louis Casimir Kraus, intendant des grânes.

Uri. Joseph-Antoine Muller landamman & lands-fahndrich.

M. Charles-François Schmied, ancien landamman & sur-intendant des arsenaux.

Schwitz. M. Joseph-Nafari de Reding, de
Biberegg, chevalier, lieutenant-général & landammann.

M. Joseph-Victor Hedlinger, ancien
landammann.

Underwalden sur le bois, M. Nicodeme de
Flue, chevalier, landammann &
lands-fahndrich.

M. François-Léonti Buecher, ancien
landammann & lands-hauptmann.

Underwalden sous le bois, M. Stanisl. Aloy-
sius Christen, ancien landammann.

M. François-Jaques Stultz, ancien lan-
dammann.

Zug. M. François-Michel Muller, stabfuh-
rer.

M. Jean-Jaques Andermatt, ammann.

Glaris. M. Gaspard-Schindler, landammann.

M. Bartholomé Marti, landammann.

M. Jean Léonhard Bernold, lands-statt-
halter.

M. Joseph - Fridolin Hufer, chevalier,
ancien landammann.

Bâle. S. E. M. Jean Debary, bourguemaître.

M. Frédéric-Munch, dreyerherr, mem-
bre du conseil intérieur.

Fribourg. S. E. M. François-Romain Werro,
avoyer.

M. François-Joseph Odet, d'Orson-
nens, conseiller.

218 JOURNAL HELVETIQUE.

Soleure. S. E. M. Etienne-Glutz, avoyer.
M. Nicolas-Louis-Joseph Schwaller,
jungrath.

Schaffhausen. S. E. M. David Meyer, bour-
guemaitre.

M. Jean-Henri Keller, statthalter.

Appenzell des Rodes intérieurs. Jean-Conrad
Füßler, landammann.

M. Joseph-Antoine Troyer, statthalter,

Des Rodes extérieurs. M. Laurent Wetter,
landammann.

M. Jean-Jaques Züberbuellet, lands-
hauptmann.

Abbé de S. Gall. M. François-Joseph Muller,
lands-hofmeister.

Ville de S. Gall. S. E. M. Daniel-Högger,
bourguemaitre.

Vallais. M. Maurice-Wegoner, landshaupt-
mann.

M. Maurice-Gassner, landeschreiber.

Bienne. M. David Walcker, bourguemaitre.

Bienne. S. A. R. M. l'évêque de Bâle, notre
souverain prince, voulant recevoir, suivant
l'usage, l'hommage de ses nouveaux sujets,
partit de sa résidence le 22 septembre, avec
une suite brillante & nombreuse. Au pied de
la montagne de Glovillier, S. A. monta à
cheval, & avançant avec plusieurs gentils-
hommes le gros de son cortège, elle arriva
à Bellelai, riche abbaye de chanoines régu-

liers, où elle fut accueillie avec la joie la plus vive, & traitée splendidement par le prélat, qui eut l'honneur de loger S. A. pendant la nuit.

Le 23, S. A. arriva de bonne heure sur les frontières de la prévôté de Moutier-Grandval, où elle fut reçue par un bataillon des milices du pays, en habits uniformes & bien armées. Le révérends pasteurs des églises réformées du pays s'étant présentés, l'un d'entr'eux eut l'honneur d'haranguer S. A. qui répondit sur-le-champ avec cette dignité touchante qui caractérise toutes ses actions.

Parvenu à Pierrepertuis, passage fameux, dont l'antiquité est attestée par une inscription romaine, S. A. entrant dans sa souveraineté d'Erguël, reçut dans ce lieu les complimens de son grand-baillif & des députés des paroisses. Un détachement de dragons du corps commandé par M. Burmann, seigneur de Mathoux, servit d'escorte à S. A. dont le passage était annoncé au loin par les acclamations du peuple, le son de toutes les cloches & le bruit des boîtes & de l'artillerie répété par les côteaux d'alentour. A l'entrée de la mairie de Bienne, M. Wildermet, maire de la ville, & M. Heilmann, receveur du prince, eurent l'honneur de faire la révérence à leur gracieux maître. Bientôt après la magistrature

de Bienne arriva dans quatre carrosses à quatre chevaux , précédée de la livrée de la ville , & escortée par un escadron de dragons. M. le bourguemaitre Walcker harangua Son Altesse.

Le prince , montant à cheval au village de Boujean , fit son entrée dans l'ordre suivant. 1°. Quatre carrosses des seigneurs députés de Bienne , précédés des livrées de la ville à cheval. 2°. Un carrosse à six chevaux , de M. le maire de Bienne & de M. le receveur des deniers du prince. 3°. Le corps des gardes de police de la ville , avec ses officiers. 4°. Le fourier de la cour , à cheval , suivi de quarante domestiques à pied. 5°. Un carrosse à six chevaux , dans lequel étaient M. le baron Reichenstein , grand-écuyer de S. A. M. le baron de Kempff d'Angrett , grand-baillif de Seignelegier. 6°. Un carrosse à six chevaux , où se trouvaient M. de Billieux , chancelier de S. A. ; M. le baron d'Andlau , grand-baillif de Birseck ; M. Imer , grand-baillif d'Erguel ; M. de Grand-Villars , grand-baillif du pays d'Ajoie. 7°. Un carrosse à six chevaux , occupé par M. le baron de Glereffe , grand-maitre de l'évêché ; M. le baron de Rinck de Baldenstein , conseiller-intime de S. A. & grand-baillif de Délémont. M. de Valoreil , conseiller-intime , président de la chambre des finances ; M. de Maillot ,

confeiller-intime , vice-président de la chambre des finances. 8°. Le fourrier de chambre, suivi de vingt-six trabans & valets-de-pieds en grande livrée. 9°. Un écuyer & cinq palefreniers conduisant les chevaux du prince. 10°. La premiere division des dragons à cheval. 11°. Les trompettes de la cour à cheval. 12°. La troupe des chasseurs du prince à cheval. 13°. M. le baron de Roggenbach , grand-maréchal , à cheval ; après lequel suivaient deux à deux , M. de Mallet , M. de Rosé de Muttenberg , M. le baron de Glereffe , chevalier de Malte , chambelans ; M. le baron de Schoenau , grand-véneur ; & enfin les pages du prince. 14°. S. A. montée sur un superbe cheval danois , richement harnaché , suivie du baron de Blarer , grand-baillif de Pffeffingen , faisant la charge de grand-écuyer. 15°. Une compagnie de Suisses vêtus selon l'ancien costume , & commandés par M. Haas , servait de gardes-du-corps à S. A. 16°. Suivaient à cheval , M. le baron de Glereffe , grand-chanoine de la cathédrale ; M. le baron de Wangen , maréchal des camps & armées de S. M. T. C. frere du prince ; & plusieurs autres gentils-hommes de la domination de S. A. 17°. La seconde division des dragons de la ville. 18°. Les valets de chambre de S. A. 19°. Le grand carrosse de cérémonie , attelé de six chevaux ,

dans lequel étaient les hauts députés du chapitre de la cathédrale de Bale ; M. le baron de Rinck , de Baldenstein , grand-prévot ; & M. le baron de Roggenbach , grand-écolâtre. 20°. Les valets de chambre des seigneurs hauts députés du chapitre. 21°. Six carrosses à six chevaux , remplis de diverses personnes de la noblesse des états du prince. 22°. Plusieurs carrosses à quatre chevaux , pour les officiers du prince.

Dans la plaine de Boujean , S. A. fut reçue par trois bataillons des milices du pays sous la bannière de Bienne , en uniformes neufs , bien armés & exercés , dont les salves se joignirent au canon de la ville. S. A. entra dans la ville entre les 4 à 5 heures du soir , au son de toutes les cloches , au travers d'une double haie de soldats , & vint descendre dans son propre hôtel. Après un instant de repos , ce prince vit défilér toutes les troupes , & reçut gracieusement les hommages d'un grand nombre de personnes distinguées de l'un & de l'autre sexe , tant de la ville que des environs , qui toutes furent enchantées de sa politesse. Le magistrat de Bienne vint en corps haranguer S. A. & lui offrir le vin d'honneur , avec une certaine quantité d'avoine , selon l'ancienne pratique. Le clergé de la ville parut à son tour , & harangua par la bouche de M. Eldin , son premier pasteur. Un moment

après fut présenté M. Fischer, comme député de LL. ÉE. de Berne, baillif de Nidau, accompagné d'un grand nombre de personnes distinguées de cette ville. Il harangua S. A. avec beaucoup d'éloquence, &c. Le prince répondit à ce discours, comme à tous les autres, avec cette aisance & cette dignité qui lui sont naturelles.

Le soir S. A. traita le magistrat & toutes les personnes qui lui avaient été présentées, sur deux tables de cent vingt couverts, splendidement servies. Les officiers des milices furent aussi regalés au dépens du prince dans les principales auberges. Le 24, S. A. accompagnée du magistrat & du clergé, se rendit processionnellement à l'église pour recevoir l'hommage. Le prince étant sur son trône, & environné de sa cour, M. le chancelier de Billieux fit un discours dans les deux langues, convenable à la circonstance; après quoi on lut les formules du serment, d'abord celle pour la bourgeoisie de Bienne, ensuite pour la seigneurie d'Erguel, & enfin pour celle d'Orvin. S. A. se rendit ensuite dans une place hors de la ville, pour voir manœuvrer les milices. Ces troupes rentrèrent en ville, prêterent serment à la bannière de Bienne, & se retirèrent dans leurs quartiers. La ville eut l'honneur de traiter splendidement S. A. & toute sa suite, avec tous les

étrangers de distinction. Les officiers furent régalez dans les auberges aux frais de la ville. Le magistrat donna ensuite le bal dans une salle de l'arsenal, illuminée de lampions, au dedans très-élegamment décorée : l'assemblée était brillante & nombreuse. Le bal fut ouvert par madame la baronne de Wangen, née baronne de Ferette, belle-sœur de S. A. Ce gracieux prince daigna honorer cet amusement de sa présence pendant près d'une heure.

Le 25, S. A. se rendit au bord du lac, où elle était attendue par quatorze barques artistement décorées, & envoyées par le magistrat de la Neuveville. Elle fut saluée à son départ par l'artillerie de Bienne, à laquelle répondirent les boîtes & les salves de deux compagnies de grenadiers destinées à escorter les barques. Une députation du magistrat de la Neuveville attendait S. A. aux limites, où elle eut l'honneur de la complimenter. Le son des cloches & les décharges de l'artillerie annoncèrent l'arrivée du prince. La milice de la bannière paraissait sur le rivage, où le magistrat en corps attendait son souverain. Ce prince, après avoir reçu les félicitations des pasteurs, se rendit à son hôtel. Bientôt après elle vint se placer sur une tribune élevée dans la place d'armes. Un arc de triomphe avait été dressé sur son passage, & de jeunes bergeres femaient des fleurs sous ses pas. L'hommage

fut prêté suivant l'ancien usage. La milice prêta serment à la bannière de la ville ; après quoi les personnes de distinction , citoyens & étrangers, furent admis à faire leur cour à S. A. Le magistrat eut l'honneur de traiter magnifiquement le prince & toute sa cour. Au sortir de table la ville fut illuminée , & l'on tira un feu d'artifice près d'un obélisque décoré des armes du prince & de la ville , & orné d'inscriptions analogues à la circonstance. La journée fut aussi terminée par un bal.

Le lendemain 26, S. A. retourna à Bienne , & traversa cette ville sans s'y arrêter , sous l'escorte des dragons Biennois , pour se rendre à Courtelari , où elle fut reçue par les pasteurs de la classe d'Erguel , lesquels eurent l'honneur de complimenter leur gracieux souverain. S. A. fut servie à souper aux dépens de l'Erguel. Ce bon prince daigna admettre à sa table les plus notables habitans des villages voisins , & il parut prendre plaisir à la fête champêtre que lui avaient préparé les jeunes gens. Les personnes de la cour ne dédaignerent pas de se joindre à leurs danses.

Le 27, l'hommage de l'Erguel fut solennellement enouvéllé en plein air suivant l'usage. A midi on servit un magnifique ambigu , quoiqu'en maigre, auquel furent invités tous les pasteurs & propofans de la classe d'Er-

guél. Après quoi S. A. alla coucher à Bellelay.

Le 28, S. A. arriva à Seignelegier, où il reçut l'hommage des habitans de cette seigneurie. Après un grand déjeuner préparé dans la maison du prince par M. le baron de Kempff, grand-baillif de cette contrée, le prince se rendit à S. Ursane, où les chanoines de la collégiale, le magistrat & la bourgeoisie prêtèrent l'hommage. Après quoi elle partit pour rentrer ce même jour dans sa capitale, où elle fut reçue avec les marques les moins équivoques de joie & de satisfaction.

Le lundi 30, S. A. reçut le serment de la ville de Porentrui & du pays d'Ajoie. La ville fut illuminée le soir, & la fête se termina par un gala au château, où le souper & le bal furent magnifiques.

Le 2 octobre, S. A. partit pour Délémont, où elle fut reçue avec le même empressement par les bourgeois de la ville & les habitans des villages de cette grande vallée. Le samedi 3, la bourgeoisie & les sujets de la compagnie prêtèrent le serment de fidélité dans la cour même du château. Le vendredi 4, les sujets de la prévôté de Moutier-Grandval vinrent s'acquitter du même devoir, & le soir S. A. régala les principaux habitans de ces contrées.

Dans cette tournée, ce gracieux souverain s'est concilié les cœurs de tous ceux qui

nt joui de sa] présence par sa bienfaisance justice & son affabilité; & il a eu lieu de se convaincre de la fidélité & de l'amour de ses peuples, d'autant, plus heureux qu'ils peuvent espérer de jouir long-tems, sous le règne d'un prince digne du pouvoir souverain, de la possession de toutes leurs franchises, qui leur ont été gracieusement confirmées.

Manheim. Le 199e tirage de la loterie électorale Palatine, s'est exécuté le 3 octobre 1776; les numeros qui ont été extraits de la roue de fortune, sont :

6. 4. 40. 31. 30.

Le 200e tirage, le 24 octobre; & les numeros extraits, sont :

34. 20. 69. 12. 35.

F I N.

T A B L E.

I. PARTIE. Annales littéraires de la Suisse.	
I. <i>Eloge historique de M. SEIGNEUX DE CORREVON, &c.</i>	page 3
II. <i>Description abrégée des salines du gouvernement d'Aigle.</i>	16
III. <i>Vues sur l'amour de l'humanité, &c.</i>	22
II. PARTIE. Annales littéraires de l'Europe.	
I. <i>Principes de la législation universelle.</i>	25
II. <i>Histoire de l'académie royale des sciences & belles-lettres de Berlin.</i>	31
III. PARTIE. Pièces fugitives.	
I. <i>Eloge de M. JALLABERT.</i>	49
II. <i>Aux éditeurs, sur le livre de l'esprit.</i>	61
III. <i>Lettre d'un soi-disant philosophe de nos jours, &c.</i>	69
IV. <i>Lettre d'un lieutenant à son capitaine.</i>	75
V. <i>Lettres de Sophie, ou voyage de Memmel jusqu'en Saxe. Suite.</i>	78
VI. <i>Anecdote allemande.</i>	97
IV. PARTIE. Annales politiques de l'Europe.	
<i>Turquie.</i>	98
<i>Russie.</i>	100
<i>Pologne.</i>	102
<i>France.</i>	108
<i>Angleterre.</i>	109
<i>Suisse.</i>	116